✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

# La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 5 MARS 1947 — no 16

## OBSERVATOIRE

### Un triste record

Les statistiques officielles qui viennent d'être publiées sur la Colombie contient des chiffres qui font songer les plus distraits. Au cours de l'année dernière (1946), il y eut en Colombie 2,004 divorces, soit une augmentation de 640 sur l'année précédente. Plus de la moitié de ces divorces, soit 54.6 pour cent, sont des mariages sans enfants.

Quand la morale tombe à un tel niveau, on peut se demander où nous allons.

* * *

### Conversion ou opportunisme?

Les journaux et la radio ont beaucoup parlé d'un discours retentissant de M. C.G. (Chubby) Power prononcé devant le "Canadian Club" de Toronto, la semaine dernière. M. Power a traité des relations entre les deux grandes races du Canada. Reprenant un mot de M. le chanoine Groulx, il a parlé du "mariage de convenance" de ces deux groupes. Il s'est longuement arrêté à expliquer l'attitude des Canadiens français. Et M. Power de conclure que le problème des races en Canada ne sera pas résolu par l'assimilation, ni par l'uniformité, mais par la collaboration dans le sens d'une alliance.

Ces déclarations, si agréables soient-elles à entendre, n'en sont pas moins pour cela une surprise. Il n'y a pas si longtemps, en effet, en ces toutes dernières années, M. Power avait prononcé un autre discours non moins retentissant que celui qu'il vient de faire à Toronto. Parlant devant un auditoire de la Nouvelle-Angleterre (à Boston), il avait alors prêché pour le Canada la politique du "one flag, one language" comme étant la meilleure solution à nos problèmes.

Comment expliquer ce changement si radical d'opinion? M. Power se serait-il converti à des idées plus larges? Ou serait-ce pour lui simple question d'opportunisme? Toutes sortes de rumeurs courrent de ce temps-ci sur le compte de M. Power. Sont-elles pour quelque chose dans son apparente conversion?

P.-E. B.




### Petite fable

C'était dans les temps très anciens,
Où les animaux étaient souverains.
Tout le monde vivait tranquille,
Dans la paroisse de Goffeurville.
Et comme député, les électeurs
Avaient fait choix d'un goffeur.
Pas de taxes, de discours, ni de grève;
On se croyait au pays des rêves.

Un jour, hélas! cette profonde paix,
Disparut soudain pour jamais.
On eut des invasions de sauterelles,
De punaises et de coquerelles;
Des batailles de chiens et chats;
De la vermine et des gros rats.
Les habitants de Goffeurville,
Entre eux, tinrent concile.
L'on propose, comme solution,
D'envoyer une délégation,
Au député l'Honorable Goffeur,
Des animaux le protecteur.

Au jour fixé, toutes les bêtes,
Portant leurs habits de fête,
Vont rencontrer dans son Trou
Leur Goffeur qu'ils aiment beaucoup.
Ils exposent sans crainte,
A leur député toutes leurs plaintes.
Le Goffeur les ayant écoutés,
Leur promit d'y remédier.
"Retournez, dit-il, à la maison,
"Je prends vos demandes en considération".
Rien ne se fit. Et même, ô malheur!
On vit une invasion de goffeurs.

Adieu toutes les belles promesses!
Pendant que dans leur détresse,
Les animaux comme de pauvres gueux
Tiraient le diable par la queue,
Au fond de son trou, le goffeur
Ronflait comme un grand seigneur.

**Morale**

Pour régler tous vos embarras,
Ne comptez pas trop sur l'Etat.
Le meilleur remède à vos misères
C'est de vous mêler de vos affaires.
Ne parlez pas tant;
Mais mêlez-vous-en!

Le GOFFEUR

---

La politique internationale

## L'accord anglo-français et le problème de la Palestine

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

Un grand pas vient d'être fait vers la sauvegarde de la paix en Europe et dans le monde.

La France et l'Angleterre ont conclu et signé un traité d'alliance militaire, économique et politique pour une période de cinquante ans.

Dans les milieux politiques de Londres, Paris et Washington, on s'est réjoui d'une si grande coopération entre les deux grandes puissances. Tous les partis politiques anglais et français approuvent à l'unanimité ce nouveau geste de "bonne entente".

La Russie avait considéré cette alliance avec un certain soupçon, car elle croyait voir la formation d'un bloc occidental qui pourrait se tourner contre elle.

Toutefois, un tel soupçon ne tient pas car le premier ministre de France, M. Paul Ramadier, et le ministre anglais des Affaires étrangères d'Angleterre, M. Ernest Bevin, ont affirmé que l'on tenterait d'étendre les cadres de la nouvelle alliance pour inclure la Russie et les Etats-Unis dans une alliance à quatre.

D'après l'entente anglo-française, les deux puissances s'engagent à se défendre mutuellement et de ne jamais se nuire l'une l'autre.

Les observateurs politiques ont immédiatement fait rémarquer que cet accord éclaircira l'atmosphère pour la conférence des quatre puissances à Moscou et c'est là que l'effet de l'entente se fera d'abord sentir. C'est aussi à cette occasion que l'on doit continuer les pourparlers en vue d'en entente à quatre.

Cette question d'alliance soulèvera sans doute de grands débats entre les grandes puissances car, dans le passé, chaque fois que l'on a tenté de préparer un accord, on a toujours vu d'interminables discussions sur les formalités et les procédures à suivre. Souvent même les puissances qui cherchaient un but commun, s'échangeaient des accusations et se traitaient parfois en véritables ennemies.

Si l'on parvenait effectivement à conclure une telle alliance, de nombreux soupçons seraient éliminés. Toutefois, les alliances ne valent que ce que valent les signataires eux-mêmes. En effet, les grandes puissances sont déjà alliées dans le cadre des Nations unies et l'on voit que l'unanimité est encore loin de régner.

Quoi qu'il en soit, l'alliance anglo-française est la résultante d'intérêts communs qui unissent les deux puissances contre un danger qui ne peut pas menacer l'un des deux pays sans atteindre l'autre en même temps.

**Le problème palestinien**

Tandis que la position de l'Angleterre se fortifiait en Europe elle semblait s'affaiblir au sein de son empire même.

La Palestine est encore l'un des problèmes les plus épineux de l'empire britannique. L'Angleterre n'a manifestement pas l'intention d'abandonner son mandat, comme on l'avait d'abord cru lorsqu'il fut annoncé qu'elle soumettait le problème aux Nations unies.

Il fut cependant révélé par la suite que Londres ne désire que consulter les Nations unies pour trouver une solution au problème palestinien. Elle demande de l'aide, mais elle ne cédera pas son mandat.

Cette politique ne fut pas appréciée dans tous les milieux. Si bien que les Juifs ont déclanché une nouvelle série d'actes de violence contre les autorités britanniques, notamment dans le port d'Haïfa.

L'échec subi par l'Angleterre a été l'objet d'une grande polémique.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Angleterre, M. Ernest Bevin, a accusé le président Truman d'être directement responsable de cet échec en recommandant l'immigration immédiate de 100,000 Juifs en Palestine.

M. Bevin a aussi donné à entendre que M. Truman avait posé ce geste dans un but politique, parce qu'il aurait craint que M. Thomas Dewey le fasse avant lui.

La Maison Blanche a répondu que la recommandation de M. Truman reposait sur une politique déjà entreprise en 1945.

Les observateurs politiques croient que cette accusation pourrait nuire aux relations anglo-américaines à la conférence des quatre à Moscou.

Jusqu'à date, l'Angleterre et les Etats-Unis ont généralement présenté un front uni lorsque les ministres des Affaires étrangères des quatre puissances discutaient des questions importantes.

Un refroidissement dans les relations anglo-américaines et une diminution de coopération entre les deux puissances pourraient favoriser la Russie à cette conférence.

Il est fort probable, cependant, que les Etats-Unis et l'Angleterre surmonteront cette controverse pour défendre encore ensemble leurs points de vue.

---

La politique fédérale

## La loi sur la Commission canadienne du blé a été vivement discutée à Ottawa

par la British United Press

Le gouvernement a mobilisé, la semaine dernière, toutes ses forces pour faire approuver aux Communes un projet de loi amendant la loi sur la Commission canadienne du blé.

Au moment où la date fixée pour la fin du débat, vendredi, s'approchait, il restait encore de nombreuses difficultés à surmonter, notamment la question des achats de blé des producteurs canadiens en vertu de l'accord anglo-canadien qui prendra fin le premier août 1950.

Le projet de loi du gouvernement demandait au parlement d'amender la loi de la Commission canadienne du blé de manière à inclure plusieurs arrêtés ministériels nécessaires pour que la Commission puisse continuer ses opérations et remplir le contrat anglo-canadien.

C'est le ministre des Finances, le très hon. M. Abbott, qui pilotait le bill et répondait aux questions des députés au point de vue de la légalité de l'amendement. Il était appuyé par les ministres du Commerce et de l'Agriculture, MM. MacKinnon et Gardiner. Ce dernier a dû affronter les plus fortes attaques de l'opposition, contre la politique du blé du gouvernement.

En dépit des nombreux experts à la disposition du gouvernement, les questions et les objections de l'opposition ont retardé le bill et jeudi encore les progrès de la procédure semblaient paralysés, mais finalement le bill fut adopté vendredi.

Les députés du parti C.C.F. voulaient savoir, par exemple, si le gouvernement se proposait d'acheter tout le blé des producteurs jusqu'à l'expiration du contrat avec le gouvernement. Ce dernier n'a pu répondre qu'il achèterait tout le blé qu'on pouvait entreposer pour remplir le contrat signé avec l'Angleterre.

Les oppositionnistes poussèrent plus loin leurs questions et ils voulurent connaître la politique exacte que le gouvernement entend appliquer pour le blé de la récolte de 1949-50. Le ministre de l'Agriculture suggéra de retarder le débat sur cette question, d'attendre que les procédures du bill soient plus avancées.

Le débat fut encore prolongé considérablement vendredi lorsque le chef de l'opposition conservatrice, M. John Bracken, présenta un amendement priant le gouvernement de payer aux producteurs le même montant qu'il recevait de l'Angleterre pour le blé canadien chaque année, au lieu d'attendre l'expiration du contrat.

Le ministre de l'Agriculture a alors expliqué à la Chambre que le gouvernement avait assuré aux producteurs $1.35 le boisseau pour le blé pendant toute la durée du contrat. La commission, dit-il, retiendra la différence entre $1.35 et le prix payé par l'Angleterre jusqu'en 1950 alors que cet argent sera remboursé aux producteurs. Le but de cette politique, continue le ministre de l'Agriculture, est de fournir des fonds à la commission du blé pour lui permettre de faire face à des baisses de prix sans recourir aux fonds publics pour payer aux cultivateurs le prix de $1.35 le boisseau de blé.

M. Gardiner a expliqué à la Chambre que si la commission payait aux producteurs, cette année, le prix payé par l'Angleterre et que les prix baissent par la suite, elle devrait puiser dans les fonds publics pour payer la somme de $1.35 le boisseau assurée par le gouvernement.

Les partis C.C.F. et créditiste ont appuyé la politique du gouvernement sur cette question et l'amendement conservateur fut finalement défait par un vote de 36 à 11.

Ottawa. — Le très hon. Francis Forbe, haut commissaire d'Australie au Canada, parlant devant les membres du Canadian Club d'Ottawa, a déclaré que c'est par nécessité que son pays a décidé d'accepter 70,000 immigrants par an.

Le haut commissaire a ajouté qu'on a dit avec raison que l'Australie devait augmenter sa population ou périr.

---

### La Voix française

**A la suite de circonstances imprévues les programmes de La Voix française n'ont pu être entendus ces deux derniers dimanches. Ils reviendront sur les ondes dimanche prochain, le 9 mars. Vous êtes invités à être aux écoutes.**

## Education agricole dans la famille

Québec. — "Le manque d'instruction des jeunes ruraux est une des causes de la désertion des campagnes", affirmait récemment M. l'abbé L.-P. Garon, directeur de l'Ecole d'Agriculture, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, conférencier invité au déjeuner-causerie bi-mensuel du Club des Habitants, de Québec.

"Une bonne éducation familiale peut remédier au mal. Elle seule", dit le conférencier, "peut infuser dans les jeunes coeurs la foi en Dieu et dans la terre, la charité et l'esprit de justice, la force morale surtout, car le métier d'agriculteur sera toujours quelque chose de dur comportant des risques inconnus des citadins.

"Cette formation des coeurs et des esprits est tellement indispensable que les écoles d'agriculture arriveront difficilement à garder à la terre l'élève dépourvu de cette éducation familiale, tandis qu'elles ne détourneront jamais de la carrière agricole les fils de cultivateurs auxquels les parents auront inculqué ces bons principes."



Sa Sainteté Pie XII a célébré dimanche dernier le 71e anniversaire de sa naissance et le 8e de son élévation au souverain pontificat. Mercredi prochain rappellera le souvenir de son couronnement.

### Washington contre les les communistes

Washington. — J.-P. Thomas (rép., N.-J.), président du comité de la Chambre des représentants qui s'occupe des activités antiaméricaines, a dit que le gouvernement sévira sous peu contre le parti communiste des Etats-Unis, qu'il accusera d'avoir enfreint le "Corrupt Practices Act".

## Les catholiques allemands travaillent au soulagement de toutes les misères

Cité du Vatican. — "L'Eglise catholique est actuellement la plus forte organisation spirituelle d'Allemagne", a déclaré Mgr Louis-Joseph Munch, évêque de Fargo, Etats-Unis, qui exerce depuis quelques mois les fonctions de visiteur apostolique en Allemagne. L'éminent prélat, qui vient de rendre compte au Saint-Père des premiers résultats de sa mission, visita plusieurs diocèses allemands au cours des trois derniers mois de l'année écoulée aussi bien dans la zone américaine que dans les zones britannique et française. Mgr Munch espère visiter à son retour la zone soviétique.

"Ma mission, a souligné le prélat, consiste uniquement à coordonner les efforts destinés à soulager la misère des populations auxquelles le Pape envoie des secours depuis la fin de la guerre; l'UNRRA, pour la partie purement matérielle, et le Vatican, pour l'assistance spirituelle, continuent à prendre soin des réfugiés non allemands qui se trouvent encore en Allemagne".

**Pertes subies et entr'aide**

D'importantes masses catholiques se trouvent dans des pays protestants. Toutefois, Mgr Munch souligne la solidarité qui s'est établie entre les membres des différentes confessions chrétiennes. Il n'est pas rare de voir des pasteurs protestants offrir leur église à des prêtres catholiques pour célébrer les offices du culte.

Aucun bilan des pertes subies par l'Eglise en Allemagne n'a pu encore être établi. Toutefois, Mgr Munch souligne à cet égard que dans le diocèse d'Aix-la-Chapelle, les pertes sont considérables, tandis que l'évêque de Wurtzberg perdit tout, jusqu'à ses effets personnels.

**La vie chrétienne**

Mais en dépit de cette situation matérielle, l'Eglise se renforcera. Mgr Munch n'en veut pour preuve que l'augmentation du nombre des sacrements administrés, ainsi que le développement de la vie religieuse et l'essor pris par les organisations catholiques longtemps étouffées par le régime disparu.

Quoi qu'il en soit, l'assistance prêtée par le Pape à travers les oeuvres pontificales, a produit une profonde impression et l'évêque cite d'innombrables cas de personnes non catholiques des provinces de l'est qui lui font parvenir des lettres qui manifestent leur gratitude au chef de l'Eglise catholique.

### Persécution religieuse en Albanie

Cité du Vatican. — Un personnage bien informé du Vatican a déclaré que le régent à la délégation apostolique en Albanie, Mgr Francesco Gjini, a été emprisonné à Tirana.

De même source on cite une nouvelle de Bari ajoutant que deux prêtres séculiers de Scutari ont été torturés à mort et que leurs corps ont été jetés par une fenêtre "pour faire croire à un suicide".

Le provincial des Franciscains et deux autres membres du même ordre ont été condamnés à mort, tandis que d'autres Franciscains de Scutari ont été arrêtés, ajoute-t-on.

## Chronique de l'A.C.F.A.

Deux autres paroisses viennent de faire remise de leur contribution à l'A.C.F.A. pour l'année courante 1946-47.

Nos compatriotes de McLennan ont fait un nouveau versement de $123.00. Ils avaient déjà donné $50.00. Leur contribution s'élève donc à $173.00.

La paroisse de Bonnyville vient aussi de faire une autre remise de $150.00 ce qui porte leur contribution pour la présente année fiscale à $200.00.

Nous félicitons les généreux donateurs de ces deux paroisses et les remercions sincèrement de leur appui si effectif.

A date 27 paroisses ont répondu à l'appel et versé leur contribution. Deux autres paroisses, Picardville et Vimy, doivent tenir leur journée de l'Association sous peu. Nous publierons dans quelques semaines le troisième rapport trimestriel.

**Librairie française**

Cette semaine le comité de la Librairie française de l'A.C.F.A. se réunissait en assemblée régulière. Les rapports montrent que la librairie fait des progrès constants. Tous sont invités à venir la visiter. Pour les personnes qui demeurent à l'extérieur, elles peuvent se procurer tous les volumes désirés en envoyant leurs commandes par la poste.

**Discours du président général**

Pour nous rendre aux désirs de nos amis de la Rivière-la-Paix, nous publions aujourd'hui le discours que M. le docteur L.-P. Mousseau, M.D., président général de l'A.C.F.A. prononçait dernièrement à Falher.

**Fédération des coopératives françaises**

Il y aura dimanche prochain assemblée régulière du bureau de direction. Nous invitons de nouveau toutes les organisations coopératives franco-albertaines à envoyer leurs rapports annuels au bureau central de la fédération, à la Survivance.

**Comité exécutif**

Il y aura réunion du comité exécutif de l'A.C.F.A. le 12 mars prochain.

## Noms des gagnants

**Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.**

**Gagnants de cette semaine:**

Jos. Furlotte,
Chauvin, Alta

A. Grenier,
Edmonton, Alta

A.-H. Robert,
Prince Rupert, B.C.

R.P. J.-E. Tessier, o.m.i.,
Cabana, Sask.

**Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.**

---

## Reproches aux catholiques de langue française du Canada

### Mises au point nécessaires

Sous le titre: le sens du catholicisme (The Meaning of Catholicism), M. C. J. Eustace vient de publier dans le "Western Catholic" un article sur les catholiques de langue française du Canada, sur ceux du Québec en particulier.

Nous ne mettons pas en doute ses bonnes intentions, mais nous croyons qu'elles ne sauraient justifier les accusations qu'il s'est permis de porter contre ses coreligionnaires de langue française. Certains journaux anglo-protestants nous ont habitués, il est vrai, à de pareilles accusations. C'est un besoin manifeste chez eux de noircir le mieux possible, auprès de leurs lecteurs, les catholiques canadiens-français. Aussi n'y a-t-il pas lieu de nous en étonner. Mais qu'un catholique s'associe à cette besogne, qu'il y prête volontairement sa voix, voilà qui ne laisse pas de surprendre.

Si M. Eustace avait eu soin, auparavant, d'instruire ses lecteurs de la pensée, des traditions religieuses et sociales des Canadiens français, il serait plus facile d'expliquer qu'il ait voulu, pour se donner un air de maître, leur adresser des blâmes. Mais de cela, il n'a rien fait. Ce que nous apprenons d'abord et d'un seul coup, c'est qu'il a des reproches à faire à ces catholiques. Et il les leur dit dans un article qui apparait comme un acte d'accusation.

C'est là, du moins, l'impression très nette produite chez plusieurs personnes qu'on ne prendra pas facilement pour des exaltées. Après avoir lu l'article, elles se sont demandé: pourquoi? L'auteur aurait pu traiter à son aise du sens du catholicisme sans aider ses lecteurs à recevoir, avec plus de crédulité encore que d'habitude, les attaques protestantes contre les catholiques et le clergé de langue française qui forment la partie la plus considérable et la plus forte de l'Eglise en ce pays.

La question d'opportunité et de convenance mise à part, l'article contient des énoncés qui exigeraient des corrections, et des accusations qui appellent une réponse.

**Une première accusation**

Après avoir affirmé, dès le début de son article, que nous "devons être réalistes", "voir le problème, la réalité des choses telles qu'elles sont", M. Eustace énonce un grand principe: **"Il est très dangereux pour les catholiques d'identifier l'Eglise avec une cause particulière."**

Rien de plus vrai.

Il ajoute immédiatement que des catholiques, "souvent bons et sincères dans leur vie privée, essaient souvent de le faire".

Cela reste à prouver pour chaque situation concrète où des catholiques de cette sorte se trouveraient engagés.

Il montre ensuite que l'Eglise n'est liée à aucune forme particulière de culture ou de civilisation.

C'est encore là une vérité connue bien que certaines civilisations, par l'ensemble de leurs idées et de leurs moeurs, puissent favoriser plus que d'autres l'éclosion, le maintien ou les progrès de la foi chrétienne.

M. Eustace entreprend ensuite d'étudier ce problème du catholicisme en notre pays. Chose un peu étrange, il se rabat immédiatement sur les Canadiens français et il ne sera question que d'eux dans tout l'article. Il les a exclusivement choisis comme sujets d'observation. Espérons qu'il choisira un autre groupe ethnique pour ses prochains articles.

Les Canadiens français, dit-il, ont établi au prix d'efforts personnels une "civilisation chrétienne" dont ils sont fiers et qu'ils travaillent à sauvegarder. Seulement, **"l'effort même pour en conserver sans tache la pureté a abouti, en fait, à une croissance unilatérale (one-sided growth). Le catholicisme y est profondément enraciné, ne nous méprenons pas à ce sujet. Mais avec le catholicisme, on trouve aussi l'étroitesse des points de vue, la culture des idées en vase clos, et le nationalisme susceptible qui identifie son existence avec la religion et la langue."**

L'accusation est assez claire.

Identification du nationalisme, de la religion et de la langue, voilà le grand danger que M. Eustace se préparait à nous annoncer. Il nous apprend du même coup quels sont, dans son opinion, les gens dangereux qui essaient, en ce pays, d'identifier l'Eglise avec une cause particulière.

L'exposé de M. Eustace ne manque peut-être pas d'une certaine adresse. On voudrait cependant des preuves à ses affirmations. Mais il n'est pas nécessaire d'avoir fait de longues études pour trouver cet exposé sommaire et même **simpliste; trop sommaire et trop simpliste.** Quelle qu'en soit la valeur, il mérite une mise au point.

**La langue et la religion**

Chez certaines gens qui croient trouver à ce jeu un intérêt particulier, il est de mode de relever une expression que nous avons énoncée dans nos luttes pour notre survivance religieuse en ce pays: **la langue gardienne de la foi.** Rien de plus facile que de la vider d'abord de son sens réel, de la séparer des circonstances particulières où elle a pris naissance, pour nous accuser ensuite de commettre de dangereuses confusions entre la langue et la religion.

Mais si de très hautes autorités religieuses ont elles-mêmes employé cette expression, ou de semblables, peut-être que nos "esprits larges" consentiront à y voir autre chose qu'une sorte d'hérésie.

Le malheur pour eux, c'est que le fait s'est produit. Sans doute que le réaliste M. Eustace voudra voir cette réalité-là aussi, et même nous en donner quelques savants commentaires. S'il manque de documents sur le sujet, nous pourrons lui en fournir.

Au plus fort des luttes scolaires en Ontario, Sa Sainteté le pape Benoit XV écrivait à Mgr Latulipe, évêque de Haileybury: **"Dites à vos Canadiens français de conserver leur langue; c'est une des meilleures sauvegardes de leur foi".**

Les mêmes paroles, il les répétait au juge Prud'homme du Manitoba: **"Conservez bien votre langue, c'est le moyen de conserver votre foi."** Cela nous rapproche de l'Alberta.

Son Eminence le cardinal McGuigan a repris l'expression à son compte. **"Puisque votre langue, la belle et harmonieuse langue française, est la sauvegarde de votre foi, je vous exhorte à la conserver et à la chérir"**, disait-il en s'adressant aux fidèles de la paroisse du Sacré-Coeur à Toronto. Et à Toronto encore, à l'occasion d'un banquet, en 1944: **"Je demande à Dieu que les Canadiens français restent attachés à leur foi catholique, à leur langue et à leurs traditions sacrées. . . La survivance de votre langue sera en même temps la survivance de votre foi."**

Et son Em. le cardinal Villeneuve à ses compatriotes du Manitoba en 1936: **"Il n'est pas défendu à un prince de l'Eglise de descendre sur le terrain national, et je le fais, au contraire, comme un devoir de ma charge. Conformément à ce que l'on a toujours prêché chez nous, pour mieux garder notre foi, gardons nos traditions françaises.**

**"Sans doute, nous ne pouvons mettre ces dernières sur le même pied que la foi, mais nous ne devons pas oublier que le verbe français et les habitudes de vie française sont pour nous l'enveloppe protectrice de la foi et de la vie chrétienne. Plus vous aurez la fierté de vos origines, plus vous serez fermes dans votre foi, et plus vous attirerez sur vous et sur vos foyers toutes les bénédictions du ciel."**

Ce dernier texte montre assez clairement dans quel sens il faut comprendre l'expression: la langue gardienne ou sauvegarde de la foi, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Le très orthodoxe M. Eustace pourrait-il y trouver des taches d'hérésie? Dénoncera-t-il l'expression employée par un pape et deux cardinaux comme

(suite à la page 3)

# La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 15 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.


LE MERCREDI 5 MARS 1947

## Etait-il permis aux "Résistants" de se suicider?

On a soulevé dernièrement une question morale de grave importance: celle du **suicide.** On a raconté que des membres de la Résistance, au cours de la dernière guerre, se sont donné la mort ou se préparaient à le faire, parce qu'ils redoutaient de livrer, sous les tortures de la Gestapo, *les noms* de leurs amis de la Résistance ou de trahir des secrets militaires.

Que faut-il penser du suicide dans ce cas? L'action était-elle coupable? Les aumôniers pouvaient-ils garder le silence pour ne pas troubler la bonne foi de ces malheureux? La crainte a-t-elle pu empêcher le plein consentement de la volonté? Quelle conduite fallait-il tenir dans ces cas?

Dans un de ses derniers numéros, la revue "L'Ami du clergé" a précisément étudié longuement ce problème et donné des explications très claires à ce sujet. Nous le résumons ici pour le bénéfice de nos lecteurs.

### Principe général

Le suicide est intrinsèquement mauvais: il porte atteinte au souverain domaine de Dieu, au droit exclusif que celui-ci, comme cause première et comme fin dernière, a sur notre vie. Dieu seul nous a donné la vie; lui seul peut la reprendre. "Soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous appartenons au Seigneur" (S. Paul, Epitre aux Romains, XIV, 7-8).

Saint Thomas d'Aquin, réfutant les prétextes par lesquels on voudrait justifier le suicide, écrit: "Il est interdit de se tuer dans la crainte de consentir au péché (car on ne doit pas faire le mal pour qu'il arrive un bien) ou pour éviter d'autres maux, surtout de moindres et d'incertains (IIa-IIae, q. 64, art. 5). Il n'est pas sûr, en effet que l'on consente plus tard au péché; car Dieu est assez puissant pour préserver l'homme du péché, quelles que soient les tentations qui l'assaillent. Sa grâce, implorée humblement, saura donner la force nécessaire d'accomplir le devoir jusqu'à l'héroïsme et empêcher les défaillances humaines.

"Objectivement et en soi", ce principe s'applique aux malheureuses victimes de la Gestapo tentées, en certaines circonstances, de se suicider.

### Ignorance et bonne foi

Telle est, "objectivement et en soi", la doctrine de l'Eglise. Peut-il arriver, en fait, certains cas où la personne qui se suicide ne commette pas de faute? On sait que pour commettre une faute grave, il y faut trois conditions: matière grave, connaissance suffisante, plein consentement de la volonté. Dans le cas du suicide, nous venons de le voir, la matière est et demeurera toujours grave. Cependant, il se peut que le malheureux qui se tue, ne connaisse pas la gravité de sa faute; ou encore qu'il n'y a pas eu consentement de la volonté.

Etudions le premier cas: celui où une personne ne connaît pas la gravité du suicide. Il est possible que des prisonniers de la Gestapo aient sincèrement cru, (et sans le moindre doute) qu'il leur était permis, et même qu'il était de leur devoir, de se suicider, pour éviter de trahir leurs amis. Selon l'enseignement commun des moralistes, lorsqu'un pénitent, de bonne foi, pense que telle ou telle action, en sci gravement coupable, ne l'est pas, on peut et on doit s'abstenir de l'instruire, si l'on a de bonnes raisons de craindre que l'avertissement serait plus nuisible qu'utile. Ce silence toutefois ne sera licite que si un bien supérieur n'est pas en jeu; par exemple le bien surnaturel de l'individu, ou le bien commun.

On peut donc laisser quelqu'un dans sa bonne foi, si cette ignorance l'empêche de commettre une faute formelle certaine et que, par ailleurs, il n'y a pas danger de compromettre le bien commun. Si, au contraire, on pense que la personne qui veut se suicider ne le fera pas, si elle sait la vérité, on est tenu de l'éclairer. Enfin, si le pénitent a lui-même un doute et demande qu'on l'éclaire, il n'est plus permis de le laisser dans l'ignorance.

### Bien commun

On doit aussi tenir compte du bien commun en traitant du suicide. Le bien commun l'emporte toujours sur le bien privé des individus. Le prêtre ne saurait garder le silence, si ce silence pouvait passer pour une approbation ou une tolérance, et favorisait ainsi la propagation d'une erreur et d'une pratique néfaste. Laisser alors quelqu'un dans la bonne foi équivaudrait à scandaliser le prochain, à l'induire en erreur.

### Consentement de la volonté

Une deuxième condition pour qu'il y ait péché formel, est le "consentement de la volonté". Dans le cas qui nous occupe, peut-on dire que la crainte de trahir ses amis ou un secret enlève le consentement de la volonté?

On doit faire ici la distinction entre la **crainte spirituelle** et la **peur** qui est la crainte sensible et une passion. La crainte spirituelle est une inquiétude, une anxiété de la volonté. Cette crainte peut exister sans la peur. Elle ne nous enlève pas l'usage de nos facultés; la délibération reste entière et le consentement de la volonté parfait. Par conséquent, une telle crainte n'enlève pas la gravité du péché.

La peur, étant une passion qu'on ne peut pas toujours maîtriser, diminue plus ou moins notre liberté; elle nous empêche de délibérer froidement; elle influe sur la volonté. Ce qui ne veut pas dire que la volonté soit incapable de donner le consentement requis pour un péché mortel. La passion (la peur) laisse souvent à la raison la possibilité et le temps de délibérer, d'apprécier la valeur morale des actes, de consentir suffisamment pour qu'il y ait péché mortel. Il se peut par ailleurs que la peur soit si subite et si violente qu'elle nous enlève le contrôle de nos facultés, qu'elle paralyse l'usage de la raison et enlève le consentement de la volonté.

Dans le cas qui nous occupe il est difficile de croire que, règle générale, les prisonniers de la Gestapo ne donnaient pas leur consentement. Au contraire c'était le plus souvent de propos délibéré qu'ils se préparaient au suicide.

### Conclusion

Résumons brièvement. Le suicide est intrinsèquement mauvais; par conséquent, s'il y a connaissance suffisante et consentement de la volonté, il est **de soi,** faute grave. Certains ont pu de bonne foi croire le suicide permis. Ce n'est que **par exception** qu'on pouvait les laisser dans leur ignorance. C'est, au contraire, une obligation de les éclairer, si le bien commun l'exige, ou si le pénitent s'informe, ou encore si on est convaincu qu'une fois renseigné la personne de bonne foi changera de propos.

P.-E. B.

## En lisant les journaux

### La censure des films

L'ACTION CATHOLIQUE. — Un incident récent a mis en vedette le bureau provincial de censure du cinéma. On ne peut discuter l'opportunité d'une telle institution. Il suffit de lire les journaux de France ou des Etats-Unis pour constater combien les films qui nous viennent de ces pays blessent trop souvent les règles élémentaires de la morale. De bons juges leur attribuent pour une bonne part l'affaiblissement de la moralité et la désagrégation de la famille dans ces deux pays. On sait combien Pie XI a jugé sévèrement le cinéma actuel dans son encyclique "Vigilanti cura". Que la censure se soit montrée souvent dans notre province trop indulgente, ces paroles du cardinal Villeneuve, prononcées en 1937, en sont une preuve: "Même chez nous on l'a trop souvent constaté, le cinéma qu'on nous sert, par sa conception amorale et souvent même immorale et antichrétienne de la vie, par ses panneaux-réclame dans nos rues, par ses photographies suggestives, et ses annonces équivoques dans les journaux, par ses titres presque toujours aguichants, par sa publicité grotesque et souvent révoltante, a été incontestablement un des pires agents de la démoralisation publique et de la perte du sentiment chrétien dans nos familles du peuple dans les villes."

Il faut se réjouir que le bureau actuel de censure comprenne son devoir et s'efforce de l'accomplir de son mieux. Il mérite les félicitations et l'encouragement de tous les honnêtes gens.

### L'esclavage en Russie

LE DROIT. — Dans une lettre ouverte qu'il adresse aux communistes et à leurs "sympathisants", M. Victor Kravchenko, ancien membre du corps diplomatique de la Russie soviétique, écrit: "Je prouve de nouveau par des faits concrets que, en Union soviétique, les syndicats sont un instrument docile de la dictature du Politbureau; que le Kremlin emploie au travail forcé des adultes et des enfants à une échelle terrifiante; que la façon dont il éduque la génération nouvelle est contraire aussi bien aux intérêts futurs de la Russie qu'à ceux du monde extérieur; que les prisons, les bagnes et les colonies spéciales de la police secrète procurent, contre paiement en espèces, la main-d'oeuvre nécessaire aux industries et aux chantiers de construction, dans un système d'esclavage largement favorisé par l'Etat; que la politique officielle transforme artificiellement des millions d'honnêtes citoyens russes en "ennemis du peuple"; que la politique intérieure du régime est directement opposée aux véritables intérêts du peuple russe". Les millions de Russes vivent sous un régime de dictature, qui est contrôlé par une poignée de communistes, et qui ne répond nullement aux convictions et aux aspirations de la masse. Ce régime dure depuis bientôt trente ans. Combien de temps encore continuera-t-il de tenir tout un peuple en esclavage?

### Le commerce canadien

LA TRIBUNE. — Le Canada doit se tenir parfaitement au courant de toutes les possibilités qu'il y a d'accroître son commerce extérieur. C'est ce que déclarait, ces jours derniers, à Toronto, le président de la section canadienne de la Chambre de Commerce internationale, M. R.P. Jellet.

"A cause, dit-il, de l'intérêt vital du Canada dans le commerce extérieur, il importe de se tenir au courant de tous les développements et de voir à ce que le point de vue du Canada soit suffisamment connu. Le principe prudent de la diversification des placements s'applique dans une certaine mesure au commerce extérieur tout aussi bien qu'aux capitaux. Dès lors, nous devons tout tenter pour accroître notre commerce avec les pays autres que les Etats-Unis.

Actuellement, la situation du commerce mondial est assez confuse, mais les choses sont sur le point de se clarifier du moins dans plusieurs pays de l'hémisphère occidental. Or le Canada, qui a déjà posté d'excellents observateurs un peu partout dans les grands centres d'Europe et d'Amérique, est, comme le recommande M. Jellet, en mesure de suivre attentivement le mouvement des échanges commerciaux et de bénéficier des marchés favorables aussitôt que de bonnes occasions lui seront offertes pour l'écolement avantageux de ses produits ouvrés ou naturels.

# Les réalisations de l'A.C.F.A. et ses projets d'avenir

## Allocution de M. le docteur L.-P. Mousseau, M.D., président général de l'Association canadienne-française de l'Alberta

Au cours du banquet qui suivit la réunion des Chevaliers de Colomb à Falher, M. le docteur L.-P. Mousseau, président général de l'A.C.F.A. a passé en revue le travail accompli par l'Association. Voici le texte de son allocution:

Mes chers compatriotes,

Ce m'est un bien vif plaisir de vous adresser aujourd'hui la parole pour la première fois à titre de président général de l'A.C.F.A. J'étais heureux de saisir la première occasion qui s'offrait à moi pour venir prendre contact avec la population de la Rivière-la-Paix, et en particulier avec nos chefs canadiens-français de ce magnifique district. Je dis "magnifique". En effet, la Rivière-la-Paix est pour les Franco-Albertains, ce que le vieux rocher de Québec est aux Canadiens français du pays entier. Vous êtes notre meilleur point d'appui, notre foyer de résistance le plus solide en cette province. Grâce à la sympathie des autorités religieuses, grâce à vos belles organisations, à votre esprit si profondément catholique et français, grâce enfin à votre attachement à la terre, vous êtes notre gage de survivance en cette province. Nous comptons sur vous, et je suis sûr que nous ne serons pas déçus. Avec votre Collège de Falher, vous ferez un nouveau pas en avant.

Mon premier devoir est de vous féliciter et vous remercier pour l'appui que vous avez toujours donné à l'A.C.F.A. dans le passé. Il se fait chez vous un excellent travail dans tous les domaines. Ainsi nous recevions tout dernièrement au Comité central un rapport de Girouxville, où nos compatriotes sous la direction de M. Léopold Houle accomplissent une superbe besogne. Il en est ainsi, nous le savons, de tous vos autres centres. Et tous vous méritez des félicitations. Vous avez fait largement votre part, lors de la souscription pour la Radio. De même vous nous avez accordé votre support pour la Journée de l'A.C.F.A. Sur un montant total de $1,923.00 recueilli dans les différents centres de la province, la Rivière-la-Paix a versé $573.43, réparti entre 10 paroisses. Encore une fois, au nom du Comité central et en mon nom personnel, permettez-moi de vous féliciter.

Vous vous demandez peut-être ce que nous avons accompli de notre côté. Il est tout à fait légitime que vous soyez tenus au courant et je me permets de souligner ici à grands traits les réalisations de l'A.C.F.A.

1.—A la suite du congrès général de l'an dernier, nous avons établi le secrétariat sur des bases nouvelles. Nous avons engagé une secrétaire qui donne tout son temps au travail de bureau. Et croyez-moi, l'ouvrage ne manque pas. Correspondance avec les cercles de toute la province; correspondance au sujet des terres; propagande auprès des maitres et maitresses d'écoles; concours de français, rapport avec les associations de l'extérieur, librairie française, etc. . .

2.—Je viens de mentionner **la librairie.** En effet l'A.C.F.A. a ouvert en décembre dernier un service de librairie française où vous pouvez vous procurer tous les volumes français que vous désirez au même prix que dans les librairies de la province de Québec. Depuis la fermeture de la librairie Pigeon à Edmonton, il n'y avait plus un seul marchand de livres français en Alberta. Nous avons voulu remédier à cette lacune. Le but de cette librairie est de développer le goût de la lecture chez les jeunes aussi bien que chez les adultes; nous voulons aussi seconder les maitres et maitresses de classes, qui pourront se procurer tous les volumes de lecture supplémentaires, livres d'histoire, pour les enfants de tous les grades. Ceux qui visitent notre librairie sont émerveillés du beau choix que nous avons. Vous êtes tous invités à nous rendre visite si vous venez à Edmonton. Sinon, vous pouvez nous écrire et nous ferons de notre mieux pour vous satisfaire.

3.—Une autre réalisation, à la suite du congrès, a été l'engagement de notre nouveau **Visiteur d'écoles** dans la personne du R.P. Adélard Berthold, o.f.m. Vous avez eu l'occasion de le rencontrer et je suis certain que vous avez apprécié le magnifique apostolat que le Révérend Père remplit auprès de notre jeunesse scolaire.

4.—De même nous avons lancé une nouvelle initiative en organisant **un kiosque** à l'exposition provinciale d'agriculture de Québec. Ce fut un immense succès qui a dépassé nos plus belles espérances. Notre kiosque a été le point qui a attiré le plus de visiteurs à l'Exposition. Plus de 100,000 personnes ont défilé devant lui. Nous y avons distribué 25,000 feuillets sur nos réalisations en Alberta. Nos délégués ont été reçus et félicités par les autorités du gouvernement de Québec, et invités en même temps à y retourner. Nous avons commencé les préparatifs pour la prochaine exposition.

5.—Nous avons envoyé trois délégués au congrès de la colonisation tenu à Boucherville et qui réunissait des représentants de tous les coins du pays. Là encore, l'Alberta a fait excellente figure. Les délégués et en particuleir les missionnaires colonisateurs de tous les diocèses du Québec sont devenus des amis qui nous rendront sûrement de précieux services et seconderont notre travail de colonisation. Nous poursuivons activement ce travail et nous espérons obtenir d'excellents résultats d'ici peu.

6.—Une autre question qui ne cesse de nous occuper, c'est celle de la radio. Veuillez croire que nous continuons notre travail sans relâche.

Comme vous le voyez, le Comité central n'a pas perdu son temps, ni ménagé ses efforts: organisation du secrétariat, fondation d'une librairie française, engagement d'un nouveau visiteur d'écoles, organisation d'un kiosque agricole à Québec, mouvement de colonisation, travail en faveur de la radio, voilà quelques-uns des principaux travaux accomplis; ajoutez à cela le travail ordinaire de l'A.C.F.A., les concours de français, les démarches auprès du département d'éducation, etc., etc.

Soyez assurés, toutefois que nous ne nous arrêterons pas là. Actuellement nous sommes sur le point de franchir une nouvelle étape. Nous voulons retenir les services d'un spécialiste qui travaillera comme propagandiste de l'A.C.F.A. Nous voulons le mettre au service de toutes nos oeuvres nationales en cette province, et en particulier au service de notre classe agricole. Le but de cette nouvelle initiative sera de pousser l'organisation professionnelle de nos cultivateurs, l'éducation coopérative, l'établissement rural, en un mot tout le travail de l'A.C.F.A. Nous croyons qu'il est nécessaire d'avoir un propagandiste de première valeur, et nous comptons que vous nous seconderez pour l'obtenir et le maintenir. Si nous réalisons ce projet, ce sera en quelque sorte le couronnement de nos efforts et l'assurance que l'A.C.F.A. sera vigoureuse, prospère et plus stable que jamais.

Permettez-moi en terminant de vous demander de redoubler d'effort pour seconder l'A.C.F.A. en vous rappelant que l'A.C.F.A. c'est votre association à vous et à chacun de vous. Travaillons tous ensemble à poursuivre l'oeuvre entreprise; fortifions nos cadres paroissiaux; étendons partout notre domaine; améliorons nos caisses populaires; emparons-nous du sol. Et par dessus tout, soyons toujours meilleurs catholiques et plus ardents patriotes. Ce sera le meilleur héritage que nous pourrons laisser aux nôtres.

## Conseils d'hygiène

**La chaleur corporelle**

A ceux qui désirent conserver leur chaleur cet hiver, les autorités sanitaires recommandent l'action. "A moins de maladie, ne restez pas blottis près du foyer ou du radiateur" disent-elles, "le corps fournit sa propre chaleur naturelle". Elles conseillent de porter des vêtements pratiques pour éviter les refroidissements pendant la saison.

* * *

**Les fenêtres hermétiquement fermées**

On voit d'un mauvais oeil la tendance à fermer hermétiquement les fenêtres l'hiver. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social signale que cette économie de combustible se fait au dépens de la santé. Il recommande une ventilation adéquate des pièces.

* * *

**La lecture en hiver**

Le ministère de la Santé nationale et du Bient-être social nous engage à choisir avec un soin spécial l'éclairage approprié au travail et à la lecture, quand l'hiver nous confine presque à l'intérieur. Il assimile le bon éclairage à une assurance-maladie à bon marché. La tension des yeux inséparable d'un éclairage inadéquat peut occasionner des migraines et beaucoup d'autres maux.

* * *

**Les passe-temps sont excellents pour la santé**

Rien comme un intérêt absorbant pour aider à passer les heures de loisir. C'est pourquoi nos autorités sanitaires recommandent les passe-temps durant les longues veillées d'hiver. L'oisiveté, disent-elles, engendre l'ennui, état malheureux et malsain.

### Scepticisme

Après dîner, on complimente un prêtre, connu pour l'éclat de sa parole, sur son dernier sermon. Mais lui, secoue la tête.

—Je ne crois plus à l'éloquence, déclara-t-il, depuis que pendant un de mes meilleurs prônes j'ai constaté qu'une de mes plus fidèles paroissiennes, une vieille dame s'endormit. Elle avait même le sommeil un peu bruyant. Je frappai légèrement sur le rebord de ma chaire. Comme dans un rêve, la dormeuse s'écria: "Entrez!"

### Longue expérience

La bonne dame. — Et il y a longtemps que vous exercez ce métier?

Le mendiant. — Depuis toujours! Pour bien savoir un métier, ma bonne dame, toute une existence n'est pas de trop!

ROMAN

# LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

## Nouvelle vie

Brrr... quelle tempête! s'exclama Charles Durette en secouant ses bas de feutre sur le tapis que Georgianna avait tressé, il y a deux ans, au cours de ces soirées d'hiver, où, dans l'intimité du foyer, les fermières se livrent aux travaux d'arts domestiques.

—Le vent souffle encore du nordais—demanda la mère.

—Oui et ça tout l'air que ça va continuer sur ce train là d'ici une couple de jours.

La paysanne ne fit pas d'autre commentaire sur la température. Elle trempa la soupe dans les assiettes et déposa un plat de pommes de terre fumantes au centre de la table.

Paul entra à son tour. Il enleva sa casquette et son veston de cuir, les rangea dans la garde-robe et, après un bref lavage sous la pompe, tira une chaise et s'installa en face de sa mère pour le souper.

Ces trois êtres, groupés autour de la lampe, incarnaient dans leurs physionomies tout ce que la terre a de rudesse, de charme, et d'espérance. Charles, un vieux pousseur de charrue, les mains calleuses, le teint jauni par le soleil et peut-être aussi par un malaise du foie, avait hérité de son père la ferme sur laquelle il avait élevé sa petite famille. Les traits réguliers, les épaules larges quoique faiblement voûtées, la démarche lente mais rassurée, donnaient l'impression que Durette avait un tempérament équilibré et une confiance illimitée en lui-même. Et c'était, sans doute, une conséquence naturelle de son caractère qui le faisait se fier uniquement sur ses propres ressources et sur sa propre initiative pour organiser son entreprise agricole et la mener à bonne fin. En dépit de sa méconnaissance des devoirs sociaux, Charles Durette était l'image du paysan qui aime sa terre, s'y attache et y demeure. Comme le chêne dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol, ce cultivateur de Ste-Luce puisait, dans la terre qui le nourrit, les éléments de sa force et de sa stabilité.

Sa douce moitié, Georgianna Durette, née Lavoie, avait, à l'exemple de son mari, un réel attachement à la vie et aux choses de la campagne. Fille d'une race de terriens, le goût de l'agriculture lui fut transmis par le sang. Et son contact constant avec la ferme avait, en quelque sorte, façonné ses traits: le regard avait le calme de ces soirs d'été où la nature agreste se recueille dans une paix immense; ses cheveux, demeurés blonds malgré l'âge, conservaient l'éclat des épis au temps de la moisson; ses joues plutôt osseuses faisaient songer aux escarpements en pente douce qui traversent les terres de Ste-Luce à quelques arpents de la grève. Fière de sa vocation paysanne, elle remplissait à merveille son rôle d'épouse et contribuait, par son travail et ses conseils, au bon fonctionnement de la ferme.

Paul, comme d'habitude, mangeait en silence, songeant à sa besogne, car c'était à lui maintenant qu'on avait confié la direction du bien paternel. Conscient de ses responsabilités il s'évertuait désormais, à maintenir son domaine rural dans la voie du progrès où l'avait engagé son père. De taille plutôt trapue, Paul Durette était fortement musclé pour son âge. Sous sa chevelure châtaine qu'il séparait avec soin sur le côté du crâne, son visage s'illuminait d'une paire d'yeux noirs, vifs; la peau des joues rosée laissait deviner un tempérament sanguin. Dans les traits de ce jeune cultivateur se réfléchissaient toute la générosité féconde et les riches promesses du sol qu'on remue, qu'on pétrit et qu'on cultive avec soin. L'intérêt qu'il portait à son travail était une des principales causes qui lui avait mérité la confiance de son père. Ce dernier voyait dans le fils cadet son digne successeur derrière les mancherons et sur la propriété des Durette. Et quand Marcel apprit à son père qu'il était fermement résolu de ne plus faire sa vie à la campagne, Charles, bien qu'il ne prisât point cette décision, se consola à la pensée qu'il avait un autre homme sur lequel il pouvait compter.

Le vieux avala un morceau de boeuf rôti et, regardant son garçon:

—As-tu mis le harnais sur le dos du cheval?

Paul eut un signe de tête affirmatif et ajouta:

—J'y ai même donné une petite portion.

—C'est correct, approuva le père.

Georgianna, quelque peu surprise de cette remarque, étendit un morceau de beurre sur une belle tranche de pain d'habitant.

—Où vas-tu par un temps pareil? demanda-t-elle à son mari.

—A la réunion du conseil.

—C'est y absolument nécessaire?

—Oui c'est bien important....

Un silence envahit la cuisine. On ne parla plus du repas. Après souper, pendant que Charles jetait un coup d'oeil sur le journal du matin et que la mère s'occupait de la vaisselle, Paul se rendit à sa chambre pour chercher sa pipe et un volume qui traitait de problèmes agricoles. Quoiqu'il dût mettre fin à ses études primaires vers la sixième année du cours, le jeune homme n'avait point cessé de lire et de faire des études personnelles dans ses heures de loisir. Il n'avait pas eu la chance de compléter son instruction par un stage à l'école moyenne d'agriculture, mais il profitait des cercles d'étude et de trois ou quatre veillées par semaine pour augmenter son bagage de connaissances et pour confronter ce qu'il avait acquis par la pratique avec les notions élémentaires de la science agricole. Et, quand il n'était pas sûr de sa doctrine, il ne craignait point de demander conseil soit à son père, soit à l'agronome Marchand. Il savait que la profession de cultivateur exigeait une culture intellectuelle assez étendue dans nombre de domaines et il à coeur d'être renseigné sur les grands problèmes de son métier.

Georgianna essuyait une tasse quand elle s'exclama soudain:

—Charles j'ai oublié de te dire ça, mais on a eu des nouvelles de Marcel aujourd'hui.

—Il a écrit? interrogea le vieux.

—Oui, une lettre de deux pages. La paysanne alla vers l'armoire où on accumulait les journaux et les quelques revues pieuses auxquelles on était abonné, sortit la lettre qu'elle avait placée dans un coin et la tendit à son époux. Celui-ci examina un instant l'enveloppe et la remit à sa femme en disant:

—Si ça te fait pas de différence, lis moi la.

Georgianna obéit promptement, approcha une chaise près de celle de Charles; en s'asseyant elle déplia la lettre et, sur un ton égal, en commença la lecture:

Chers parents,

Maintenant que je suis installé et complètement fixé sur mon avenir, j'aimerais à vous apprendre comment je m'arrange ici à Montréal.

Je travaille, depuis une semaine, à la Defence Engineering Ltd. sur un tour pour fabriquer une partie des douilles qui servent aux cartouches 303 dans les mitrailleuses Bren. Je me plais à l'ouvrage qui, je peux vous le dire en passant, n'est pas très compliqué ni fatigant: je règle le couteau du tour, je guette ma machine et lorsqu'une pièce est terminée je l'enlève pour en installer une autre. De ce temps-ci je me trouve sur l'équipe de jour: de huit heures à quatre heures.

Le contre-maître de ma section qui a la surveillance de sept tours m'encourage à le besogne et constate que je fais des progrès. Il casse le français mais on se comprend tout de même Il sait que je suis un vétéran de la guerre actuelle et m'assure que j'aurai toujours de l'emploi à l'usine.

Je pensionne avec un de mes compagnons de travail à 432 est, rue Sherbrooke. Nous partageons la même chambre de façon à diminuer les dépenses. Mon compagnon est un journalier d'Aston et il est à Montréal depuis deux ans. Je trouve ça commode d'avoir quelqu'un avec qui je puis parler et sortir de temps en temps.

Vous n'avez pas besoin de vous inquiéter à mon sujet. Ma conduite n'est pas pire qu'elle était. Du reste mon ambition c'est de me ramasser un peu d'argent et, je n'ai pas les moyens de gaspiller ce que je gagne dans des distractions de toutes sortes. Soyez sans crainte sous ce rapport-là.

J'espère que vous êtes tous en bonne santé à la maison et que Paul aime toujours sa besogne d'agriculteur.

Je serais très content d'avoir de vos nouvelles et de celles de la paroisse de temps en temps. Pour ce qui me concerne je vous tiendrai au courant de mes activités assez souvent. La maîtresse de la maison vient de m'appeler pour le souper et je termine, chers parents, en vous disant bonjour.

Votre fils,

Marcel

Georgianna regarda son mari, il avait les yeux fixés sur son journal et paraissait réfléchir. Il ne fit aucune remarque, et n'ajouta aucun commentaire à la lettre que venait de lire sa femme. Cette dernière semblait attendre, en silence, une appréciation ou une opinion quelconque de la part de Charles. Il n'en exprima point. Il plaça son journal sur la table et dit à sa femme:

—Demande à Paul de descendre pour atteler le cheval sur la sleigh.

Il se leva, se rendit à la garde-robe et chaussa ses bottines de feutre. Dix minutes plus tard il embarqua dans sa voiture et s'en fut au village assister à la réunion du conseil municipal.

(à suivre)

### "Les feux s'animent"

Par J. BLANCHET

Cet ouvrage est en vente au prix de $1.00 à notre service de librairie de l'A.C.F.A. et aux Edition Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal (1).

## Noces d'argent de M. et Mme H. Dupré

Le 21 février dernier, M. et Mme H. Dupré célébraient leurs noces d'argent de mariage. Une soixantaine d'invités s'étaient réunis à leur résidence pour l'occasion. Parmi eux on remarquait M. et Mme Pierre Benoit, d'Edmonton, ainsi que des visiteurs de Elk Point, Ashmont, Lac Liza, etc. Au nom de tous, M. Racette présenta aux jubilaires une magnifique coutellerie en argent "Rogers 1847" et leur offrit les voeux de l'assistance. Les deux époux remercièrent en des termes délicats. Malgré l'imprévu de cette réunion, Mme Dupré servit à tous les assistants un délicieux goûter. La soirée se passa dans la plus franche gaieté.

## MALLAIG

Dernièrement M. Henri Mageau se rendit à Falher à une assemblée des Chevaliers de Colomb.

* * *

Mme Henri Hébert est maintenant à l'hôpital de Lamont.

* * *

M. Elie Ouellette et sa famille sont déménagés à Ste-Lina où M. Ouellette a acheté une ferme.

* * *

Le 23 février dernier, sous la direction des religieuses, les élèves de l'école présentèrent un gentil concert en l'honneur de la fête de M. le curé. M. Richard Mageau offrit le cadeau, une aube blanche.

Pour notre village de voir attérir une aéroplane est chose très rare. C'est pourquoi qu'à la sortie des classes, mardi dernier, les élèves se sont dirigés vers le gros oiseau jaune près de l'église Le pilote nous a dit qu'ils sont descendus pour prendre une tasse de café seulement parce qu'il faisait froid en haut. Aussi, nous dit-il, que l'été prochain ils arrêteront plus souvent afin de prendre en route des passagers du Lac Froid à Edmonton.

## JEAN-COTE

Dimanche le 23 février dernier, malgré les mauvais chemins et une tempête de neige, très belle assistance à la grand'messe; notre population est fidèle à la messe du dimanche et elle est bénie du bon Dieu; toute l'assistance a assisté au chemin de la Croix qui eut lieu immédiatement après la grand'messe. Ensuite, les personnes qui n'avaient pu recevoir les cendres le 19, se firent un devoir de se les faire imposer.

* * *

Dans l'après-midi, M. Elzéar Dubois vint faire baptiser la dernière née; il lui fit donner les noms de Marie-Claire-Bernadette (car elle est née le 11 février); les parrain et marraine furent Maurice Dubois et Dolorès Dubois (frère et soeur de l'enfant). L'enfant fut porté au baptême par Mme François Roy (grand'mère de l'enfant); Julienne Dubois accompagnait le compérage. "Les cloches du hameau" annoncèrent ensuite à toute la paroisse que l'enfant d'Elzéar Dubois et de Bernadette Roy était devenue enfant de Dieu et de l'Eglise et héritière du Ciel. Bienvenue à notre nouvelle paroissienne: c'est le septième enfant de cette famille: 2 garçons et 5 filles. Félicitations.

## Assistance pontificale à la population allemande

Cité du Vatican. — Sa Sainteté Pie XII a visité les locaux des services de ravitaillement où sont préparés les vivres destinés à être envoyés en Allemagne par la commission pontificale d'assistance.

Mgr Munsch, visiteur apostolique en Allemagne, a exprimé au Saint-Père la gratitude des populations allemandes assistées par les organisations pontificales.

## Vient de paraître

### "La vie tourmentée de Michelle Rôbal"

Adrienne Maillet vient de publier une histoire palpitante d'intérêt: "La vie tourmentée de Michelle Rôbal". L'auteur n'en est plus à son premier essai, et son dernier ouvrage manifeste les solides qualités de l'écrivain: imagination féconde, trame des plus vivantes, le tout exprimé dans un style alerte et naturel.

Après avoir parcouru les pages de "Michelle Rôbal", le lecteur demeure perplexe et se demande si l'héroïne a réellement vécu. Le récit, en effet, est celui d'une vie qui sort de l'ordinaire par plus d'un côté. Par contre, l'auteur réussit par ses descriptions, ses récits et mille autres détails à camper devant nos yeux des personnages qu'on croit réels.

Réelle ou fictive, "La vie de Michelle Rôbal" est d'un intérêt qui captive le lecteur dès la première à la dernière ligne. On se retrouve dans une atmosphère canadienne; et les sentiments des différents personnages sont les mêmes qui s'agitent au fond de tout coeur humain. Ici ou là, le lecteur relira une tranche de sa propre vie.

"La vie tourmentée de Michelle Rôbal", par Adrienne Maillet. En vente dans toutes les librairies et chez l'auteur, 1820, boulevard Gouin est, Montréal.

Regard en arrière

## Herbes et racines

par Camille LESSARD

Savez-vous ce que c'est que d'aller courir les grands bois, à l'automne, pour y chercher racines et herbes sauvages qui, peut-être épargneront à de pauvres familles bien des comptes de médecin? Il n'y a rien de plus beau que se promener dans la forêt, avec ou sans but, quand les feuilles tombent. . .

Dans les champs nous coupons l'herbe à dinde, l'herbe St-Jean, — j'exclus l'herbe à puce! — le pantain, le baume. Dans les bois nous arrachons la savoyanne, la racine de salsepareille, le sang-dragon, dont la racine, si nous avons le malheur de la briser, laisse échapper un liquide rouge-sang.

Parfois mon père, ayant fait une dure journée dans les champs ou les bois, se plaignait qu'il se sentait tout à l'envers, qu'il devait avoir "attrappé un effort". Ma mère lui préparait, alors, une tisane de sang-dragon qui avait la vertu de le remettre sur pied en peu de temps.

A Puerto-Rico, à Haïti, à la Jamaïque et autres iles de la mer des Antilles, les naturels du pays connaissent aussi le sang-dragon. Les noirs, — et quelques blancs renégats ou insensés de ces iles, — se servent de cette racine pour accomplir certains rites du culte terrible du voodou. Frais, ils savent utiliser le sang-dragon si habilement que leurs adeptes n'y voient que du vrai sang. Quand la racine en est séchée, tout simplement, — dans le mystère de leur forêt, protégés par la jungle impénétrable, — ils tirent le sang humain, saignant souvent leurs victimes à mort pour mieux impressionner leur auditoire.

Comment se fait-il que cette racine de sang pousse au pays des glaces aussi bien que dans le sol brûlant des tropiques? Mystère! Dieu a semé à profusion, partout sur la terre, les herbes antidotes de toutes les afflictions des humains. Si seulement une main invisible pouvait nous guider pour nous faire trouver à temps justement l'herbe qu'il nous faut pour se guérir. . .

Dieu, ayant tout placé à notre disposition nous a également donné une volonté libre, de telle sorte qu'il nous faut aller à tout petits pas et tâtonner dans l'obscurité. Il faut tâtonner pour parvenir à la perfection; il faut tâtonner pour en arriver à des expériences concluantes; il faut tâtonner pour trouver la vérité, la lumière et la vie!

## McLENNAN

Mercredi soir, il nous était donné d'assister à un joli concert offert par les enfants de l'école Guy et préparé par les religieuses de la Providence en l'honneur de Son Excellence Mgr Routhier, o.m.i., à l'occasion de son prochain départ pour Rome. Le choix judicieux d'un programme bien exécuté et adapté à la circonstance suscita des applaudissements bien mérités par les maîtresses et leurs élèves. Le chant de fête, le choeur parlé, Cantate à l'Alberta de M. Bilodeau, la pantomine des petits furent des numéros de tout premier ordre. Le reste du programme comprenant deux drames "Madeleine de Verchères" et "Monsignor's Crucifix" et morceaux de musique furent également rendus d'une manière artistique. Monseigneur Routhier complimenta les acteurs et leurs maîtresses; et nous savons que ses paroles ont tout l'attrait de la juste mesure, soit pour apprécier, soit pour encourager à faire davantage quand il y a lieu. Plusieurs prêtres accompagnaient Son Excellence et le R.P. Nadeau, o.m.i., curé. Nous espérons que Son Excellence nous reviendra après quelques mois d'absence nous faire encore bénéficier de son zèle et de son expérience dans le domaine de l'éducation.

* * *

Le samedi 22 février, se tenait à l'école Guy l'assemblée annuelle des syndics et contribuables de l'école séparée. L'assistance était plus nombreuse que l'an dernier, c'est ce qui prouve que les intéressés ont à coeur de travailler au bien-être de leurs enfants à l'école par une juste répartition de leurs droits et de leurs devoirs publics. M. Paul Giroux syndic, lut le rapport financier, attestant une bonne administration des finances du district scolaire.

Ont été élus nouveaux syndics: MM. Narcisse Lamoureux et Adélard Richer. 142 élèves sont sous la direction de quatre institutrices, dont deux bilingues, Soeur Ste-Denise-Hélène, principale, et Soeur Ste-Béatrice de la Croix, Sister Marguerite et Miss M. Carley. Soeur Ste-Germaine Monique enseigne le français.

* * *

Mme Dubrule a déménagé son magasin et son salon de chapeaux et nouveautés sur la rue principale; ce qui lui donne l'avantage d'accommoder sa nombreuse clientèle avec plus de satisfaction de part et d'autre.

* * *

M. et Mme Adélard Demeule, conduisaient ces jours derniers leur petite-fille Alma Laflamme, à l'hôpital gravement malade. On a profité d'une période d'accalmie dans son état pour la transporter à Edmonton à l'hôpital de l'université.

Tout nous fatigue à la longue, surtout les plaisirs. — Montesquieu

* * *

La politesse est à l'esprit ce que la grâce est au visage — Voltaire.

## LAMOUREUX

En dépit des bons prophètes qui nous annoncent le retour du printemps, l'hiver dure toujours et se fait sentir rudement. La couche de neige augmente d'épaisseur, les chemins sont bloqués périodiquement chaque semaine et la circulation se fait au ralenti comme dans les provinces de l'est. Croirait-on que le total des degrés de froid au-dessous de zéro a atteint -11589 au 3 mars?

* * *

Vers la fin de février nous avions la visite des Pères Franciscains: le R. P. Alphonse Laboissière accompagné de son neveu, puis du Rév. P. Berthold. Ce dernier venait se familiariser avec les chemins de campagne, dans le but de visiter les écoles de la paroisse. Le mauvais temps l'a sans doute forcé de retarder cette visite.

* * *

Dimanche dernier vers la fin de l'office qui suivait la grand'messe, il y eut une vive alerte à l'église et les derniers bancs se sont vidés rapidement lorsqu'on est venu avertir que le feu s'était déclaré chez M. Wilfrid Théroux. Heureusement que ce commencement d'incendie fut vite maîtrisé par les personnes accourues au secours. Les dommages sont insignifiants et on n'a pas de perte à déplorer. M. et Mme W. Théroux et surtout les enfants restés à la maison en furent quittes pour la peur.

* * *

M. et Mme Jean-Baptiste Lamoureux sont revenus la semaine passée de Wembley où ils ont séjournés pendant les derniers mois de l'hiver.

## Démission en Russie

Londres. — Le colonel-général Andrei Zhdanov a été démis de son poste de président du conseil de l'Union du soviet suprême. On a souvent mentionné Zhdanov comme un successeur possible de Staline.

Ce conseil de l'Union est la plus petite des deux chambres du parlement russe.

En nous privant de l'usage des choses même permises, nous méritons le pardon des choses défendues que nous avons faites auparavant. — Saint Bernard



## TANGENTE

Dimanche soir le 2 mars, M. Albert Jacob, atteint d'une pleurésie, était transporté à l'hôpital de McLennan.

Mme Raoul Duchesne et Mme Philippe Pelletier montèrent dans le train pour l'hôpital. A tous, nous souhaitons prompt rétablissement et patience chrétienne.

* * *

Mlle Alberta Nadeau de cette paroisse, prête ses services aux Révérendes Soeurs de la Providence, McLennan.

Samedi le 1er mars, Srs M. de Ste-Colette et M. de Louis-Philippe s'unissaient aux autres maîtresses de la division, à Wanham, où l'Association des professeurs de l'Alberta, A.T.A., avait son assemblée régulière.

M. et Mme Joseph Gillons se dirigent vers Edmonton où M. Gillon aura à conclure des affaires tandis que Mme Gillon continuera à Winnipeg pour visiter sa parenté.

* * *

Nos enfants d'école et notre section jéciste manquent beaucoup la présence de Sr M. de Ste-Marguerite d'Antioche maîtresse de français et assistante religieuse d'Action catholique. Elle est retenue à l'hôpital de McLennan depuis quelques semaines.

## Trois centenaires au Saguenay

Le royaume du Saguenay verra, au cours de l'été de 1947, se dérouler les fêtes commémoratives de trois centenaires importants.

Il y aura d'abord le troisième centenaire de la découverte du lac Saint-Jean par le Père Jean Dequen, missionnaire jésuite. Attaché à la mission de Tadoussac, le vaillant missionnaire se rendait visiter des Sauvages de l'intérieur, qu'il savait malades, lorsqu'il déboucha sur le lac immense que les Indiens appelaient "Piekouagami" et auquel il donna le nom de son saint patron.

Il y aura ensuite le deuxième centenaire de la chapelle de Tadoussac. C'est l'un des plus vieux temples catholiques du pays, puisqu'il remonte à 1747. Chaque année, on y célèbre une messe aux intentions de l'intendant Hocquart, qui en fut un bienfaiteur insigne.

Enfin, la ville de Jonquière célébrera le premier centenaire de sa fondation. Elle doit sa fondation à une veuve héroïque, Mme Maltais, qui s'installa avec ses deux fils en pleine forêt, au lieu même où se dresse aujourd'hui l'une des villes les plus importantes de la région du Saguenay.

## SAINT-PAUL

Les jubilaires M. et Mme H. Dupré furent très surpris de recevoir un groupe de leurs amis et de leurs parents le soir de leur 25ème anniversaire de mariage. Cet heureux couple ont rendu de grands services dans le territoire de Saint-Paul et des voisinages. La preuve en était clairement démontrée dans le groupe polyglotte qui s'était réuni. C'est surtout comme conseiller de la municipalité que M. Dupré s'est distingué. Mme Dupré rendit aussi de grands services comme garde-malade. Ils furent toujours d'excellents voisins.

Au cours de la soirée, M. R. Racette lit une adresse et présenta aux heureux époux, de la part des amis, une magnifique boite d'argenterie Rogers. Puissent-ils tous deux vivre de nombreuses années! M. et Mme R. Benoit d'Edmonton étaient venus pour la circonstance.

* * *

La partie de cartes et de paniers de l'A.C.F.A. du dimanche le 23 février égaya les nombreux joueurs qui s'étaient réunis dans la salle paroissiale. Les bons vieux chants canadiens rendus par le Quatuor Alouette égayèrent les gens pendant toute la partie de cartes. La vente des paniers se fit très rapidement car le comité avait établi une limite et dans trois minutes on vendit quinze paniers. Parmi les visiteurs l'on remarqua Mme H. Demoissac, de Winnipeg, qui est maintenant en visite chez M. et Mme Demoissac de Saint-Paul.

* * *

L'hôpital Ste-Thérèse est très bien considéré comme un endroit de villégiature mais la maladie qui contraint les gens à y rester peut devenir presqu'intolérable. Nous souhaitons prompt rétablissement à tous nos malades.

* * *

Il y eut un événement triste mardi de cette semaine passée. Le jeune Isidore Blanchette, âgé de 10 ans, mourut subitement dans les bras de sa mère angoissée. Il n'était pas très bien depuis quelques jours mais son indisposition ne semblait pas suffisamment grave pour appeler le médecin. Les sympathies de toute l'école et des nombreux amis sont offertes à la famille éprouvée.

* * *

M. Adrien Pitre, ancien du C.A.R.C., a organisé une troupe de scouts. L'enthousiasme des jeunes est sans borne et comme le besoin d'une telle entreprise se faisait sentir depuis longtemps nous souhaitons succès et patience à notre dévoué Adrien.

M. le vicaire continue toujours à nous donner de bons films éducationels.

Nous regrettons le monopole des films qui permet d'expédier tous les films bons ou mauvais en Nigérie ou au Japon mais qui en réserve très peu de bons pour le Canada. Espérons que des esprits entreprenants du Québec sauront bientôt mettre en vedette des talents canadiens et procurer aux groupes épars de l'Ouest de bons films.

* * *

L'on constate avec regret l'apathie et l'inertie des parents qui font partie de l'association "Ecole et Famille". Les délibérations qui y ont lieu seraient certainement de nature à éclairer bien des parents. Espérons que ce ne soit qu'une défaillance temporaire et que l'intérêt que l'on porte aux enfants aille toujours en augmentant.

* * *

Les Chevaliers de Colomb veulent aider Monseigneur Routhier dans son entreprise magnifique à Falher. Citoyens de Saint-Paul aidez de tous vos moyens une oeuvre qui vous aidera plus tard!

## ST - VINCENT

Naissance. — A M. et Mme Ovide Brousseau, un fils, baptisé sous le nom d'Ernest le 2 mars. M. et Mme Ovide Gervais de Mallaig qui ont été de cérémonie pour le bébé, l'avaient également été pour le père de l'enfant le 8 janvier 1922. Aux parents félicitations, à l'enfant meilleurs voeux.

* * *

Mlle M.-L. Langevin est actuellement sous les soins des docteurs Décosse, à l'hôpital de Saint-Paul. Mauvaises conditions du sang provoquant des enflures aux jambes.

Mlle Emelda Michaud était partie en promenade chez sa soeur, Mme R. Giguère, et elle a dû continuer sa route vers l'hôpital pour une déclaration soudaine d'appendicite.

Jean Langevin est sous traitement pour abcès interne à une oreille.

* * *

Pierre Dargis, se fait soigner à l'hôpital pour une bien mauvaise grippe qui tient de la pneumonie.

Mme Parfait Martin est très malade à l'hôpital Ste-Thérèse, par suite d'une maladie prévue qui s'est présentée d'une façon imprévue.

* * *

Les deux petits enfants de M. Roy Christensen, sont de retour chez eux après avoir passé une vilaine grippe à l'hôpital.

* * *

Il va falloir songer à se procurer une ambulance "coopérative" si la maladie continue à faire ainsi des ravages. Heureusement que tous nos malades sont en bonne voie de rétablissement. Nous leur souhaitons de revenir dans leurs familles au plus tôt.

Toutteau Tourdenould



## LA COREY

Dimanche, notre partie de cartes sous le patronage d'Albert Bureau eut lieu malgré la froide température, qui devrait bientôt s'adoucir. Mlles Leda Auger et Cécile Verrier reçurent les prix des dames: Lucille Chouinard et Lois Dumaine ceux des hommes. Rose Plouffe et M. Dumaine gagnèrent les prix de consolation. Le prix d'entrée échut à Cécile Verrier. Tous les prix, en argent cette fois, furent donnés par A. Bureau. Le froid et la grippe en empêchèrent quelques-uns de venir. Sur l'écran on fit un voyage en Alaska et on fut témoin du couronnement du roi et de la reine.

* * *

Albert Limoges n'était pas arrivé de son voyage au nord qu'il dut repartir pour la ville en conduisant son fils Lucien chez un oculiste. Jouant un soir avec les voisins il reçut une boule de neige près de l'oeil, ce qui cassa probablement une veine.

## EGG LAKE

Le 23 février nous avions une partie de whist au profit de l'église, chez M. Laurent L'Heureux. L'assistance était assez nombreuse, malgré les mauvais chemins et la mauvaise température, et a rapporté la jolie somme de $67.00. De très beaux prix furent donnés. Mme Maurice Lebeuf gagna le premier prix; Mme Arthur Lemay le 2ème; le prix de consolation fut gagné par Mme Armand Lebeuf. Pour les hommes: Arthur Gilrard gagna le 1er prix; L. Dedeluk, le 2ème et Jos. Bouvier le prix de consolation. Le prix d'entrée alla à Edmond Duperron. Le gagnant, à la rafle d'un joli stylo (plume-fontaine), fut Paul L'Heureux. Il y eu aussi plusieurs prix de bingo. Tout le monde se sont bien amusés et retournèrent chez eux bien rassasiés d'un bon lunch et de crème à la glace.

* * *

M. Anicet Lemay, parti le 7 janvier pour un voyage dans l'Est, s'est très bien rendu. M. Anicet est le frère de M. l'abbé Anaclet Lemay qui a passé l'été parmi nous, l'été dernier. M. Lemay est à Valleyfield où il a son fils Médard, plusieurs petits enfants, trois frères et un grand nombre de neveux et nièces.

* * *

Nous avons manqué nos vues animées de M. Bouvier encore ce mois-ci. Une tempête de neige et de vent ayant complètement bouché les chemins pour les automobiles, juste la veille et nous n'avons pas pu nettoyer le chemin en temps. Notre postillon est obligé de laisser son camion à un demi-mille du bureau de poste et emporter la malle sur son dos. Nous espérons que ces froids achèvent bientôt. Nous nous promettons bien d'avoir notre programme le mois prochain, si nous devons aller chercher M. Bouvier avec des chevaux, parce que nous manquons beaucoup nos vues animées.

* * *

En voyage à Edmonton du 12 au 18 février, Mlles Solange et Mariette Amiot. Le printemps s'en vient et nous voyons poindre un mariage à l'horizon.

* * *

M. Georges Olson, vétéran aviateur de la dernière guerre a enfin réussi à obtenir deux quarts de section du gouvernement et commencera l'érection de sa résidence aussitôt que le temps le permettra. Il demeure maintenant chez son père, avec sa femme et leur bébé. Mme Georges Olson est une Anglaise, qu'il épousa en Angleterre.

New-York. — Les autorités du lazaret de Carville, en Louisiane, ont annoncé que 19 patients atteints de la lèpre ont été guéris par des applications de "promine", remède dont on recherchait la formule depuis des siècles. Les guéris ont été libérés et pourront vivre désormais parmi le monde.

## Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

**Heure de Bureau:**
9 h. 00 à 12 h. 00;
1 h. 30 à 4 h. 30;

**Adresse:**
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

Histoire Sainte en images 10"x16" .......$0.50; par la poste $0.60
Catéchisme en Images 10"x14" ..........$1.00; par la poste $1.15
Le Chant de Bernadette (Franz Werfel) $2.75; p. la poste $2.85
Le Procès du Maréchal Pétain (Textes officiels ..................$1.50 par la poste ..................$1.55
Les enterrés vivants du Stalag XVII A ......$1.25 p. la poste $1.30
Manuel d'étiquette courante (E. Bolduc) ......$1.10 p. la p. $1.15
Adieu Paris (Simone Rotuier) ....................$1.25; p. la p. $1.30
Originaux et détraqués (Ls Fréchette) ........$1.25; p. la p. $1.30
Le Rosaire (Florence Barclay) ...................$1.25; par la poste $1.35
Larmes et Sourires (Myriam de G.) .........$1.00; par la p. $1.10
La Sagesse de Bonhomme (R. Llewellyn) $1.00; p. la p. $1.10
En Mission parmi les Rouges (A. Dragon) $0.50; p. la p. $0.55
L'Agriculture et l'Eglise (Jean Bergeron) $1.00; p. la p. $1.05
Le Canada par l'image (B. Brouillette) $0.90; par la p. $0.95
Maman avec le Sourire (Marie France) $0.75; p. la p. $0.80
Vie des Saints pour l'école et le foyer $0.75; par la p. $0.85
Sainte Bernadette (Béatrice Clément) $0.60; p. la p. $0.65
Chez les Mangeurs de Caribou (Mgr Breynat) ..................$1.50 par la poste ..................$1.60
Voyageur du Christ (Mgr Breynat) ........$1.50; par la poste $1.60
Thérèse Neumann (Abbé C.-E. Roy) .......$1.00; p. la p. $1.10
Etes-vous malin (400 questions, curiosités) $0.60; p. la p. $0.65
Deviens un chef (Jean des Vignes Rouges) $1.25; p. la p. $1.35
Sous les Drapeaux .................$0.50; par la poste $0.55
Les Jeux dramatiques de l'Histoire .........$0.35; p. la poste $0.40
Jeunes Travailleurs d'Amérique (V. Dillard $1.00; p. la p. $1.10
La Vie gracieuse de Catherine Tekakwitha $0.75; p. la p. $0.80
Il était trois petits Enfants ....................$1.25; p. la poste $1.30
En Veillant avec les Petits de Chez nous
Abbé J.-G. Gélinas — Au Foyer ........$0.40; p. la p. $0.45
Abbé J.-G. Gélinas — Régime français $0.40; p. la p. $0.45
Abbé J.-G. Gélinas — Régime anglais $0.40; p. la p. $0.45
L'Inévitable Sir Jerry (Roman policier) $0.75; p. la p. $0.80
La périlleuse Mission du capitaine Jerry $0.75; p. la p. $0.80
La Femme aux deux sourires (M. Leblanc) $0.50; p. la p. $0.55
Le Chapelet rouge (Maurice Leblanc) ....$0.50; p. la p. $0.55
Confidences d'Arsène Lupin (M. Leblanc) $0.50; p. la p. $0.55
L'Idéal Fiancé (Pour jeunes Filles) ........$0.75; p. la p. $0.80
L'Idéale Fiancée (Pour Grands Garçons) $0.75; p. la p. $0.80

* * *

**Nous avons aussi en vente un excellent choix d'albums populaires pour les jeunes, romans d'aventures, livres pour jeunes filles, auteurs canadiens, livres de la bonne chanson, etc. Nous pouvons vous procurer tous les livres que vous désirez. Si nous ne les avons pas en magasin, nous nous les procurerons dans le plus bref délai. Nous vendons au prix courant de toutes les librairies. Adressez vos commandes à: Librairie française de l'A.C.F.A., La Survivance, Edmonton.**

**N.B.—Ajouter frais de transport par la poste.**

## Festival français

Que l'on n'oublie pas l'organisation pour le mois de mai prochain du premier "Festival français" de la région d'Edmonton. Toutes les institutions qui désirent participer à ce festival n'ont qu'à s'adresser au secrétaire de l'A.I.B.A., le R.P. F. Thibault, o.m.i., Juniorat Saint-Jean, 8406-91e rue, Edmonton.

Nous avons publié les conditions de ce festival la semaine dernière. Comme on a pu le remarquer, elles sont des plus faciles.

Nous souhaitons que nos autres régions organisent de semblables festivals. Ils sont intéressants, en même temps que très profitables.

## BONNYVILLE

Depuis quelques semaines, notre théâtre est sous l'administration de M. Henri Préfontaine qui en est le nouveau propriétaire. A ce monsieur et sa jeune femme nous souhaitons la bienvenue et les plus grands succès. Ces jeunes mariés demeurent dans l'ancien bureau de M. André Déchêne, avocat d'Edmonton.

* * *

Il y a une couple de semaines, nous avions à la salle de l'école une assemblée régulière de l'association Foyer-Ecole, dont M. J.-A. Couture est le président et M. S. Mastalish le secrétaire. Une assistance considérable malgré le froid dénotait l'importance qu'on y attache ici. Le Rév. Robert Lerouge, notre curé, nous édifia par une conférence des plus intéressantes sur le "cinéma et l'enfant". C'est un sujet palpitant d'intérêt et qui fut traité par un maitre psychologue.

* * *

M. Léo-Paul Bougie est maintenant agent de l'Imperial Oil. Il se dit très encouragé.

* * *

Nous avons vu M. l'abbé Thibault, de La Corey, avec un Mercury nouveau modèle, avec tous les accessoires les plus modernes et les plus complets. Félicitations.

* * *

M. Lionel Baril, agent pour les nouvelles machines Kaiser, exhibe un modèle tout nouveau. Qui en sera l'acquéreur? C'est une machine de valeur et de grand prix.

* * *

Nos Chevaliers de Colomb furent représentés à l'initiation de Falher, dimanche dernier, par les suivants: M. l'abbé Geo. Tardif, le Dr L.-G. Ayotte, MM. T. Lambert, J.-E. Demers, J.-A. Couture, W. Paquette, Alb. Limoges, Louis Belland, Réal Fraser, Elphège Ouimet, R. Lapointe, W. Legault et Phs Durocher. Ils furent touchés du si bienveillant accueil déployé par les bonnes gens du Grand Nord dont le coeur semble aussi vaste et aussi généreux que leur beau pays. Nous serons toujours heureux de leur rendre la réciproque.

* * *

Naissance. — Marie-Jeannine-Thérèse, fille de Jean-J. Baril et Lucienne Bourbeau, de notre village. Parrain et marraine Emile et Lucienne Bourbeau, de Fort Kent. La porteuse était Mme Lucienne Bourbeau, aussi de Fort Kent.

MM. Marcel Croteau et Paul Lacaille, qui firent du service ensemble dans l'aviation, sont également associés dans l'aviation commerciale dans notre région. Ils font le transport du poisson dans le nord avec leur avion Anson qu'ils ont acheté il y a quelque temps. Nous souhaitons bon succès à ces jeunes aventuriers qui bravent froid et vent par un hiver si rigoureux.

## DONNELLY

L'assistance était nombreuse à l'assemblée générale du cercle des fermières, tenue vendredi dernier. Le nouveau conseil se compose maintenant comme suit: Présidente, Mme L. Roy; vice-présidente, Mme L.-P. Maisonneuve; secrétaire, Mlle Aline Fillion; conseillères, Mmes Baron, O. Sirois et A. Brisson; bibliothécaire, Mme Zoël Côté.

Félicitations aux dames pour l'intérêt qu'elles portent à leur organisation. Elles méritent aussi des remerciements pour le bon travail accompli durant l'année écoulée, surtout pour leur support efficace envers nos bonnes oeuvres.

* * *

M. Josaphat Fortier est revenu de l'hôpital où il a subi une opération mineure. Nous espérons qu'il pourra vaquer à ses occupations sous peu.

* * *

Nos chemins sont encombrés de neige plus que jamais et, vu la forte couche dans les champs, les cultivateurs ont bonne espérance de voir leurs terres inondées au printemps, ce qui favoriserait la croissance des plantes durant la saison prochaine.

Nous avons quelques cas de grippe qui ne semble pas être trop mauvaise cette année, pourvu qu'on fasse attention aux courants d'air.

## Charbon sans fumée

On fait des expériences à Salt Lake City pour obtenir un charbon sans fumée, suivant un procédé dont K. L. Storrs est l'inventeur. On fait passer le charbon mou en poussière dans une sorte de vibrateur chauffé à 500 degrés où il devient semi plastique et est moulé en blocs.

## FALHER

M. et Mme Alfred Couture, de Girouxville, et leur fille, la Rév. Soeur Alfred-Léo, de la Mission du Wabasca, rendaient visite, mercredi soir dernier, à M. et Mme Louis Labbé.

* * *

Dimanche soir dernier, une troupe d'artistes de McLennan, sous l'habile direction du R.P. Lessard, remporta un vif succès dans une pièce intitulée: "Les bandeaux tombent". On allia avec bonheur le comique au sérieux, car une comédie fort goûtée clôtura le programme récréatif de la soirée.

Dans les entr'actes, plusieurs musiciens de Falher s'exécutèrent avec brio et un puissant choeur mixte, composé d'élèves de l'école, rendit avec âme un hymne grandiose à la gloire du Tout-Puissant.

Cette soirée, organisée en témoignage de gratitude envers Son Excellence Mgr Henri Routhier qui entreprend un long voyage à Rome, comportait encore un mot de reconnaissance de la part des paroissiens de Falher et la présentation d'une bourse substantielle. M. Laurent Gareau s'acquitta avec aisance de ces dernières et délicates fonctions. Son Excellence, visiblement touchée de ces marques d'attachement sincère, remercia tous et chacun avec son éloquence si chaude et toujours si apostolique.

* * *

M. J. Olivier se rendait récemment à Dawson Creek afin d'y régler définitivement l'achat de quatre allées de quilles que le Comité des Loisirs doit installer au sous-sol de l'église. Il semble bien qu'une heureuse issue nous permettra de jouer aux quilles bientôt.

* * *

L'Association sportive de Falher paraît accomplir de son côté un travail efficace puisqu'on nous fait part que déjà on a commencé la coupe du bois en vue de la construction d'une patinoire couverte.

* * *

On annonce le départ de Mme Damase Martineau pour Edmonton où elle doit subir une opération chirurgicale. Nous lui souhaitons de revenir au plus tôt et surtout parfaitement guérie. Que saint Joseph la protège!

* * *

A l'hôpital de McLennan: Mme Nicolet, heureuse maman d'une fille, sa première. M. Chailler senior et Mme Girouard. Aucun de ces malades ne semble en danger.

* * *

Lundi soir, un bon groupe des nôtres se rendait à la gare de McLennan adresser un dernier bonjour à Son Excellence Mgr Routhier malgré un froid sibérien.

De passage au presbytère: le R.P. Joachim Michalowski, curé de Webster, Alberta.

Au cours de la semaine dernière, M. et Mme Louis Labbé reçurent la visite de M. et Mme Alfred Couture, de Girouxville.

## MORINVILLE

Nous comptons actuellement quelques-uns des nôtres sur la liste des malades dans les hôpitaux de la capitale. Ainsi M. Désiré Rivet a dû prendre le chemin de l'hôpital il y a plus de huit jours. Les dernières nouvelles ne sont pas mauvaises et il semblerait que le malade résiste au mal qui le mine et le docteur a espoir de le remettre sur pieds. L'on pourrait en dire autant de M. Emile Dubuc qui est sous traitement depuis à peu près deux semaines. Il répond bien à la diète qui lui est prescrite et nous espérons le voir revenir à Morinville avant longtemps.

* * *

Nos visiteurs de Falher sont revenus enchantés de leur voyage et n'ont que des paroles de louanges pour la bonne population du nord qui s'est surpassée pour bien les recevoir.

* * *

Nos patineurs de Morinville se sont rencontrés mardi dernier avec ceux de Calmar et après une joute ardente sont restés avec la victoire, 4 à 3 en leur faveur. Dimanche dernier les nôtres sont allés leur remettre la partie sur leur terrain, mais la fortune ne leur a pas souri. Cette fois, ils sont restés sur le carreau.

Bientôt commenceront les finales et ce sera tout à fait intéressant.

* * *

Le froid dure toujours et les personnes âgées soupirent après les beaux jours du printemps. Nous sommes maintenant en mars et le soleil est plus fort et quelque beau jour il se mettra à faire fondre les quelques pieds de neige qui recouvre le sol. L'hiver de 1947 passera à l'histoire avec la réputation d'avoir été l'un des plus rigoureux depuis plusieurs années.

* * *

Notre pharmacien nous a laissés pour Edmonton. Qui prendra sa place? Nous nous le demandons. Naturellement Dame rumeur désigne plus d'une application et l'avenir nous le dira. En attendant nos grand'mères font revivre leurs recettes qui ont fait tant de bien dans le passé et qui n'avaient que le défaut de n'être pas patentées. M. Robinson laisse derrière lui le souvenir d'un bon citoyen sur qui nous pouvions compter dans toutes nos organisations sociales et il est inutile d'ajouter que nous lui souhaitons plein succès dans son nouveau champ d'action.

* * *

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates.

La Rochefoucauld





## LOS ANGELES

On parle de doter la Californie d'une nouvelle constitution. Celle que nous possédons, on la trouve trop gonflée de matière non nécessaire dans un pareil document. Elle est la seconde, en longueur, des Constitutions des Etats: 96 pages, dépassée seulement par celle de la Louisiane. La Constitution fédérale n'a que 11 pages.

* * *

Des 1,000 bateaux de guerre sur le Pacifique, on est à en abriter 113 dans notre port. On les couvre de plastique et d'autres matières contre les dommages de l'air; on pompe l'air humide de l'intérieur et on le remplace par un air sec. Les bateaux se conservent ainsi plusieurs années. Il faut de 10 à 30 jours pour tout enlever du camouflage protecteur et le bateau est prêt à prendre la mer.

* * *

Maintenant qu'on sait pourquoi il est difficile pour les blondes de rester blondes nous allons diminuer la fumée des usines. Et puis on dit que la fumée n'obscurcit pas seulement les résidences, le teint de la peau et des cheveux, la couleur des yeux, mais aussi les esprits.

* * *

Il y eut un petit ménage à faire dans la maison de notre courrier français, de San-Francisco. Certaines gens s'étaient crues indispensables et commençaient à s'exprimer "à leur façon". Tout est rentré dans l'ordre maintenant. Le courrier fit appel à la colonie française de la ville. Ce courrier français des Etats-Unis, imprimé à San-Francisco, s'honore d'être le doyen de tous les organes de langue française paraissant aux Etats-Unis, et l'ainé de bien des confrères de langue anglaise ou d'autres langues. Notre Courrier est né avec la Californie américaine. Il prend rang parmi les pionniers du pays. Il paraît sans interruption depuis 1852, sauf une petite période: rien moins que le tremblement de terre et le grand feu de San-Francisco en 1906. Il est entre les mains de la colonie, comme la colonie est entre ses mains. Sans lui, pas de colonie. C'est entendu. Que nos Canadiens de l'Alberta comprennent aussi que la Survivance est un de leurs plus forts points d'appui. Le Courrier donne des nouvelles des groupes de langue française de San-Francisco, Los Angeles et de Chicago; de temps en temps, de Seattle et Portland. Il est à San Francisco, mais, de nos jours, la grande majorité de ses directeurs sont à Los Angeles. Puisque le Courrier a pu passer à travers l'augmentation des prix du papier et du matériel dernièrement nous croyons être assurés de voir son centenaire le 17 juin 1952. Félicitations.

* * *

Le traffic! Toujours le traffic! Quelle ville vient à bout de le régler? C'est toujours à recommencer. Les premiers constructeurs de nos lignes de tramways étaient intéressés à faire passer "la ligne" par où les détenteurs de lots le voulaient, pour la vente de ces lots. En ces bons vieux temps, que la ligne pouvait zigzaguer un peu plus ou un peu moins, ça ne faisait pas une grande différence. Un des propriétaires de la compagnie fit même passer une ligne à sa maison. Cette ligne "de travers" en pleins champs pour qu'elle se rende est encore hors de convenance et une cause de relentissement pour elle-même et pour d'autres. Lorsque nous plaçons une ficelle sur nos lignes de tramways, indiquée sur la carte, nous y voyons passablement de tortillements. On pourrait penser à une couleuvre souffrant de coliques. Lorsque nous plaçons cette ficelle là où les lignes devraient passer, nous nous apercevons que la ficelle est beaucoup trop longue. Nous pourrions enlever 9,000 détours ce qui représente 4,820 heures par jour par 157,386 passagers. 4,820 heures, c'est 6 mois.

Le coût de la vie semble vouloir diminuer en Californie. Nous en avons atteint le sommet en novembre dernier.

R. Thibodeau

# Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE VANCOUVER

Une foule joyeuse se rendait à la salle Arcadian le 13 février pour célébrer le "Mardi Gras". Dans une atmosphère où régnait la plus franche gaieté on voyait de charmants travestis; les dames étaient ravissantes et les messieurs très chics dans leurs costumes variés. De jolis prix récompensèrent ceux qui étaient les mieux costumés. Les gagnants furent Mlles Ulliac, et Delaleux qui représentaient les dames de coeur, de pique, de carreau et de trèfle; Mlle Lucille Masson et M. L. Draize, couple chinois; Mlles M. et C. Bonnay, costumes écossais; M. Emile Viel, pirate, Mlle Laura Cloutier, négresse, Mlles Denise et B. Chenier, couple tyrolien, et M. Howard Payne, jeune fille moderne (teen-ager) et couple du vieux temps, M. et Mme. . ?

M. Charles Claudon, Mme A. Blais, Mme D. Bougie et M. Raoul Chenier avaient aimablement consentis d'être juges. Les prix furent fournis par M. le consul et Mme Charles Claudon, Mme A. Blais, Mme M. Marchand et le Dr Gaston Robinson. Durant la soirée le président, M. Goguillon, présenta des gerbes de fleurs à Mme Blais et à Mme D. Bougie, et il remercia les juges de s'être si bien acquittés de leur tâche; il exprima aussi la gratitude du Cercle envers ceux qui avaient contribué au succès du carnaval, soit par leur concours ou par leur présence, et il espère que tous reviendront à la soirée de l'an prochain.

* * *

Il y eut une bonne assistance aux soirées familiales du mois de février où tous les visiteurs et nouveaux venus reçurent une cordiale bienvenue. Les bénéfices de la dernière activité furent versés dans la caisse de la nouvelle paroisse. Il y aura une soirée tous les dimanches du carême, et celle de chaque quinzaine sera donnée au profit de la salle-chapelle.

* * *

Le Club Dramatique se nomme maintenant "Le petit théâtre" du Cercle, et nos acteurs, sous l'habile direction de Mme G. Lambert présenteront "Le voyage de Perrichon" à la salle Clinton le 12 mars. Les billets sont en vente à $0.50 chacun. Venez en grand nombre afin d'encourager les membres de ce groupe qui se dévouent tant pour nous offrir des programmes français.

* * *

Nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux futurs du 26 avril. Pierre Vedel, fils de M. et Mme A. Vedel de Vancouver, et Mlle Thérèse Moreau, de Saint-Boniface, Manitoba.

Nos souhaits chaleureux également à Mlle Eva Therrien, fille de Mme H. Therrien de New Westminster, et à Harry Beauregard, fils de Mme C. Beauregard, de Vancouver.

* * *

Baptême. — M. et Mme D. Côté de Twigg Island ont fait baptiser leur premier enfant, Rita Pauline. Parrain et marraine: Narcisse Lecavalier et Rita Côté, nièce de M. Côté.

* * *

Mariage. — Mariés par le Rév. Père Meek, s.s.s., à la chapelle du Saint-Sacrement le 1er février, Mlle F. Langham et M. Robert LeMéal.

* * *

Décès. — Est morte à sa résidence 5396, rue Venables, Mlle Alice LeBoeuf, âgée de 31 ans. Lui survivent ses parents, M. et Mme LeBoeuf, 5 soeurs: Mme Aurea Lussier, Mme Albertine Alger, de Meadow Lake, Sask., Mme Elsie Pierceland, Mme Grace Macht et Mme Béatrice Loranger, de Vancouver; 2 frères: René et Paul, de Meadow Loke, Sask., et 25 neveux et nièces. Le Rév. P. Meek, s.s.s., fut le célébrant à la messe de requiem en l'église du Saint-Sacrement.

* * *

Visiteurs de l'Alberta

M. et Mme Carl Stafford, de Wainwright, passent quelques semaines chez M. et Mme A. Dupré. Cette dernière est la fille de M. Dupré. Ils ont aussi rendu visite à leurs amis de l'île Vancouver et doivent repartir mardi et feront leur voyage dans leur nouvelle automobile.

M. E. Lachance, accompagné de son fils, Albert, est chez sa fille et son beau-fils, M. et Mme L. Labbé. Ils ont visité M. Pepin et M. Chevalier et autres amis de Vimy, et avant de retourner dans l'Alberta, ils feront un séjour en Californie.

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE MAILLARDVILLE

Toute la population de Maillardville fut attristée d'apprendre la mort de M. Cyprien Rocheleau. Nous offrons nos sincères sympathies à toute la famille en deuil.

* * *

La nouvelle paroisse de N.-D. de Fatima est une vraie fourmilière d'activités ces temps-ci. Suivant l'exemple de notre Rév. Père Meunier qui se dévoue incessamment, tous les paroissiens coopèrent et montrent beaucoup d'entrain pour former plusieurs organisations. Avec un tel enthousiasme le succès est assuré.

* * *

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes est occupée à organiser un club C.Y.O. dans notre nombreuse jeunesse catholique. Le travail se fait sous la direction du R.P. Teck. Nous leur souhaitons du succès.

* * *

Le Club des Alouettes de la paroisse Notre-Dame de Fatima a donne une soirée le 9 février avec un succès éclatant. Il y avait salle comble et on a réalisé au delà de $200. Notre cercle canadien-français avait fait un don de $10. pour donner le premier élan à la roue.

* * *

Le R.P. Granger qui était parmi nous pour quelque temps est parti pour St-Hubert. Il arrêtera à Edmonton pour un petit séjour chez des connaissances. Nous le manquerons beaucoup surtout dans nos réunions de bridge.

* * *

Nombre de semaines passées la paroisse Notre-Dame de Fatima avait le plaisir d'avoir la visite du R.P. A. Boucher, provincial des Oblats. Nous espérons tous que ses visites se répètent encore avant longtemps.

* * *

Nouveaux paroissiens qui affluent dans Maillardville: M. et Mme Albert Parent, M. Adélard Goyette et M. William Prairie. La bienvenue à tous.

* * *

Visiteurs. — Rév. Père Nadden, de Vancouver; M. Charles Claudon, consul de France et son épouse; Mme Burnada; M. Odias Rocheleau et Mme Rodolphe, de Victoria; M. Louis Viellefaure, de Somerset; M. Mervé Boutin; Mme Rochon, de Saint-Boniface, Man.; M. et Mme C. Roy, de Cadillac, Sask.; M. et Mme Plante et Mme Donat Létourneau, de Saint-Albert; Alta; M. Omer Lafrance et M. J. Goyet. Salutations à tous.



## Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Magasin ou Salle de billard demandé

On désire acheter un magasin ou une salle de billard dans un district canadien-français en Alberta. S'adresser à boite 21 La Survivance.

A VENDRE DANS ST-ALBERT

Maison de quatre chambres. Electricité. Lot de 50'x150'; possession dans 2 ou 3 semaines. Propre et en bonne condition. Prix $1,150.

Maison de 5 chambres. Electricité. A 200 pieds du centre du village. Près des magasins, école, autobus, etc. Prix $1,-600. Termes faciles. Lot de 50'x150'.

Groupe de 3 maisons. Terrain de 150' de profondeur. 312' sur la rue, 370' sur ruelle. Ce terrain est sur le chemin provincial. La 1ère maison a 12 chambres. Murs finis au plâtre, citerne pour eau douce, bon garage insulé. Peut être arrangée pour faire 4 suites sans dépense et peut facilement rapporter $60. par mois. La 2ème a 5 chambres et est louée à $50. par mois. La 3ème a 3 chambres et est louée à $12.00 par mois. Cette propriété peut facilement rapporter $120. par mois. Prix: -$10,000.

Bonnes fermes à vendre dans Saint-Albert et Villeneuve, à conditions raisonables.

Pour renseignements s'adresser à Léo Belhumeur, Immeubles et Assurances, Saint-Albert.

TERRE A VENDRE

Trois quarts et un quart de section situés à Lamoureux à 1 mille de la route gravellée. Maison en briques, électricité, puits dans la maison, chauffage air chaud, écurie 50x60, grande porcherie, poulailler, boutique de forge, garage pour deux autos, 7 graineries dans les champs. S'adresser à boite 28, La Survivance.

A VENDRE

Deux maisons de 3 chambres chacune dans le village de St-Albert. Chaque maison a l'électricité et un lot de 50x150. Possession d'une de ces maisons immédiatement.

Deux maisons de 8 chambres chacune, aussi dans le village de St-Albert. Possession de 4 chambres immédiatement dans une maison et possession de l'autre peut être arrangée facilement.

Ferme à vendre dans le district de St-Albert.

Pour renseignement s'adresser à Léo Belhumeur, Immeubles et Assurances, Saint-Albert.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

## Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

A l'église. — Il faut savoir arriver à temps. Les dames doivent être convenablement et sobrement vêtues, sans trop de bijoux, sans toilettes tapageuses. Dans certaines grandes villes, Paris par exemple, les mondaines vont de préférence à une messe tardive pour étaler leurs magnifiques toilettes et se faire jalouser par leurs amies. Suivant l'ancienne tradition, on devrait ôter ses gants. Il n'y a pas grand mal à les garder, mais il faut les enlever pour aller communier, c'est plus respectueux.

Pour se rendre au banc, la femme précède le mari. Si une personne se présente à l'entrée du banc, le monsieur assis au bord sort dans l'allée pour la laisser passer. De grâce! ne la laissez pas lutter contre vous et le prie-Dieu. Les autres occupants du banc peuvent la laisser passer sans se déranger ou bien se pousser vers la tête du banc.

Pour aller communier, le mari sort du banc et laisse passer sa femme la première. On doit suivre la messe ou la cérémonie religieuse se levant et s'agenouillant, s'asseyant en même temps que les autres. On ne doit pas tourner la tête à droite et à gauche pour examiner les toilettes: l'église n'est pas un salon de mode; ni chuchoter avec ses voisins.

Il est de bien mauvais goût d'exprimer sa désapprobation du sermon par des gestes fatigués, en consultant sa montre, en jouant avec son livre de prières, etc. Il va sans dire qu'il ne faut pas cracher par terre. Il faut se moucher sans bruit, mette son mouchoir dans sa poche, sans regarder dedans. Si l'on croise, en passant, les regards d'amis ou de connaissances, on peut les saluer d'un salut discret et d'un léger sourire, mais il serait fort déplacé de chercher ses connaissances en tournant la tête de tous côtés pour leur faire de grands saluts.

A moins de circonstances spéciales, un monsieur ne doit pas offrir de l'argent à une dame pour la quête. Il fait son offrande, elle fait la sienne. Il ne faut pas commencer à mettre ses gants, serrer son missel et son chapelet avant que l'office soit terminé.

En sortant de l'église, on doit conserver une attitude et des manières réservées; ne pas commencer à rire et à causer avant d'avoir dépassé la porte: vous ne sortez pas ni du bal, ni du théâtre.

Ce n'est pas respectueux de faire le chemin de la croix quand le Saint-Sacrement est exposé, le Jeudi-Saint ou autres jours. Si une personne fait le chemin de la croix et n'a pas fini quand la messe commence, elle doit arrêter et le finir plus tard.

J'ai lu quelque part que la politesse est pour un chrétien le "génez-vous" et le commencement de la pénitence. N'oubliez pas que l'église est une place où on est bien vu et bien remarqué. Observez donc ces petits détails qui, en somme, sont peu de choses, mais qui feront dire de vous que vous avez une belle éducation faite de piété, de courtoisie et de politesse.

Correction.—Dans le billet de la semaine dernière, on doit lire: "Il faut avoir des qualités bien éminentes pour se soutenir sans la politesse, et non pas dans la politesse. Simple erreur typographique.



## Le blocus serait fatal aux Anglais

Londres. — L'amiral Sir John Cunningham, second lord de l'Amirauté, a déclaré devant les états-majors de l'Amirauté que l'Angleterre pourrait être défaite dans une guerre future, si l'ennemi pouvait s'assurer pendant quatre mois le contrôle des mers autour des Iles britanniques et arrêter ainsi l'importation de denrées.



M. J. Edouard Brault, récemment élu président de la Caisse populaire Saint-Joachim.

## ST-JOACHIM

Mme Despins, de Le Pas, Manitoba, est de passage chez son fils, en route pour Vancouver.

* * *

Etaient de passage au presbytère ces jours derniers, S. Exc. Mgr H. Routhier, coadjuteur de Grouard, et le R.P. Coty, d'Aklavik. Tous deux sont en route vers l'Europe.

## Reine du Carnaval d'Edmonton

Mlle Marie Knowler, candidate choisie par les organisations de Jeunesse catholique d'Edmonton, a été élue et couronnée "reine du Carnaval". Elle a remporté une victoire décisive sur ses quatre gentilles adversaires; elle a dépassé sa plus proche concurrente par plus de 40,000 votes. La jeune candidate victorieuse est une ancienne élève de l'école Sainte-Marie et très populaire dans toutes les sphères sportives. Elle représentera la ville d'Edmonton au prochain carnaval d'hiver, à Banff. Nos félicitations et nos meilleurs voeux à Mlle Knowler.

# Caisse populaire Grandin

## Bilan financier au 31 décembre 1946

Certains fronceront le sourcil sur ce modèle de bilan financier, mais comme nombre de nos membres ne sont pas des teneurs de livres, et par le fait même pas familiers avec le langage des comptables, ce modèle fut adopté avec l'idée que tous les membres pourront comprendre le rapport annuel.

**Actif (ou ce que nous avons)**

Nous avons des billets de certains de nos membres, représentant les prêts en cours, le total de ces prêts étant $19,-985.33.

Nous avons autorisé notre trésorier à établir un fonds pour les menues dépenses au montant de $5.00.

Nous avons fait un placement, et en même temps nous aidons à promouvoir la cause des caisses populaires, dans la "Credit Union League of Alberta" avec un montant de $617.54.

Enfin nous avons de l'argent en main, qui nous permettra de continuer à prendre soin de vos demandes, au montant de $804.64.

Les items ci-haut énumérés sont une liste complète de ce que nous avons, et ensemble se totalisent à la somme respectable de $21.412.51.

**Passif (ou ce que nous devons)**

Tout ce que nous avons, nous le devons aux membres, individuellement et collectivement.

Parts sociales. — Nos membres ont déposé dans la caisse diverses sommes que nous leur devons au montant de $18,552.34.

Dépôts. — Certains membres ont ouvert des comptes de dépôts qui se chiffrent à $348.89.

Nous avons trouvé nécessaire d'emprunter pour nous permettre de prendre soin des demandes de nos membres et nous devons, à date à la "Credit Union League of Alberta" la somme de $1,-200.00.

Les statuts régissant les caisses populaires exigent qu'un Fonds de réserve soit établi avec les taxes d'entrée et un pourcentage des revenus de la caisse pour prendre soin de mauvaises dettes possibles. Nous avons à date au Fonds de réserve $604.64.

Nous avons un surplus à être divisé parmi les membres au montant de $698.43.

C'est tout ce qu'il y a à l'affaire, et vous remarquez que nos comptes balancent. Il n'y a rien de mystérieux, simplement une tenue de livres honnête: $21,412.51.

* * *

Maintenant, les opération de l'année. Nous croyons, d'après la liste des argents reçus et déboursés et le bilan financier, que vous réalisez que notre caisse populaire est devenue une entreprise coopérative solide et importante parmi les activités de notre paroisse, opérée toujours, cependant, pour et par les membres.

**Rapport des opérations pour 1946**

Au 1er janvier 1946, nous avions en caisse la somme de $2,634.45.

Durant 1946, tous les paiements, petits et gros, par nos membres dans leurs comptes de parts sociales se chiffrent à $11,952.50.

Certains de nos membres ont mis de l'argent au compte des dépôts pour la somme de $2,269.37.

Nos membres ont remboursé sur leurs prêts durant l'année la somme de $12,-843.73.

Les paiements d'intérêt sur ces prêts se montent à $870.62.

Les nouveaux membres ont payé des taxes d'entrée (25 sous pour les adultes, 10 sous pour les enfants) au montant de $6.80.

Les revenus sur nos "Bons de la Victoire" et notre dépôt à la "Credit Union League of Alberta" se chiffrent à $179.67

Nous avons emprunté de la "Credit Union League of Alberta $1,200.00.

Au cours de l'année nous avons disposé de nos "Bons de la Victoire" pour répondre aux demandes des membres, au montant de $3,000.00.

C'est tout l'argent reçu en 1946: $34,-957.57.

**Déboursés**

De temps à autre, les membres ont retiré du compte de leurs parts sociales le montant de $10,929.81.

De même les membres ont retiré du compte de leurs dépôts le montant de $3,615.15.

Durant 1946, nous avons prêté la somme de $18,848.00.

Les argents que nos membres ont déposé ont gagné une récompense au montant de $7.92.

En janvier 1946, nous avons payé en dividende à nos membres sur leurs parts sociales et une ristourne à nos emprunteurs sur les intérêts payés, des surplus de 1945, au montant de $431.38.

Nous avons donné à notre trésorier et à son assistant pour leur travail au cours de 1945 une rémunération de $80.00.

Les dépenses de l'année, timbres, papeterie, et autres: $45.06.

Le Fonds d'éducation fut réduit de $2.00.

L'assurance sur les prêts aux membres a coûté $135.00.

Notre affiliation à la "Credit Union League of Alberta" la somme de $44.81.

Nous avons déposé à la "Credit Union of Alberta" la somme de $13.30.

Vous avez vu au bilan financier que nous avons en caisse la somme de $804.64.

Et c'est ainsi que l'argent roule: $34,-957.57.

J.-A. Nadeau, prés.

A.-J. St-Pierre, sec.-trés.

N.B.—Nous publierons la semaine prochaine le rapport de l'assemblée annuelle.

Il n'est pas honteux pour l'homme de succomber sous la douleur, et il est honteux de succomber sous le plaisir.

Pascal.

## CRITIQUE..

Nous sommes heureux des remarques qu'on nous fait. Mais la critique la plus sévère de notre travail, c'est nousmêmes qui la faisons. Nous examinons strictement chaque détail des services que nous rendons, que ce soit un service personnel ou d'affaire, de sorte que sa qualité corresponde au modèle que nous nous sommes fixé. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous soulignent nos fautes. Votre opinion et vos avis seront bien reçus de nous sur n'importe quel point de nos services.



## BEAUMONT

La soirée annoncée pour le 2 mars a été remise au 9 mars, vu la mauvaise condition des chemins et du froid; comme nous l'avons déjà dit cette soirée est organisée par les jeunes gens de la paroisse, et ne sera pas moins belle. à cause de ce retard.

* * *

Vendredi le 7, à 8 heures du soir, il y aura une assemblée publique de la caisse populaire; pour l'occasion nous aurons M. Léo Belhumeur, de St-Albert, et M. Laurent Hébert, d'Edmonton.

* * *

Est revenu de voyage de la province de Québec Mme Adélard Royer, enchantée de sa promenade et heureuse de se revoir parmi sa famille; son époux et ses enfants étaient au septième ciel de la voir arriver dimanche, le 2 mars.

* * *

Revenu aussi d'une tournée en Colombie M. Fernand Goudreau; il a visité la Vallée Okanagan et des connaissances à Nelson, et autres villes environnantes.

* * *

Une fille est née à M. et Mme Maurice Goudreau (Angéline Lavigne), la première; nos félicitations.

M. Amos Charbonneau est gai comme un pinson ces jours-ci; il a fini de fendre sa pile de bois de chauffage. Bravo, M. Charbonneau.

* * *

Nos peintres décorateurs sont en frais de nous mettre notre église si belle, que nous nous disons en n'avoir jamais vue de plus belle.

* * *

La bonne grosse neige qu'on nous avait promise pour cette semaine, eh! bien, c'est dommage, elle n'est pas encore sortie; mais ce n'est pas de notre faute; il faut nous pardonner. Vous comprenez avec cette épaisseur de neige, et la mauvaise condition des chemins, il faut s'attendre à tout dans ce monde-ci; donc pas de rancune, n'est-ce pas; c'est remis à plus tard.

* * *

AVIS—Mme Ernest L'Heureux veut laisser savoir qu'elle a quatre cents beaux petits coqs qui seront prêts à se faire rôtir pour la grande fête de Pâques.

# Le général de Bénouville a été l'hôte de l'Alliance française à Edmonton

Mardi le 25 février. Edmonton eut l'honneur d'accueillir trois distingués personnages, le général Guillain de Bénouville, son épouse et Monsieur Charles Claudon, consul de France à Vancouver, venu à Calgary pour rencontrer le général.

Le général et madame de Bénouville sont arrivés directement par avion de Paris au Canada, où le général est à faire une tournée de conférences sous les auspices de l'Alliance française.

Madame de Bénouville, malgré les souffrances qu'elle eût à subir pendant les cinq années de l'occupation allemande en France. n'en est pas moins restée une très belle et gracieuse française.

En 1941, lorsqu'elle consentit à devenir la femme du général de Bénouville, ce dernier était classé par les Allemands comme leur ennemi le plus redoutable. S'étant échappé d'une prison de Vichy, il était minutieusement recherché par la Gestapo.

"Ce fut après ma seconde évasion, lorsque je travaillais comme l'un des quatre chefs des Forces françaises de l'Intérieur, que je rencontrai pour la première fois Georgie", expliqua le général. "Nous décidâmes de nous marier, ce qui n'était pas facile, car en France les bans doivent être publiés trois semaines avant le mariage. . . et cela voulait dire, à coup sûr, se jeter dans les bras de la Gestapo".

Il fallut donc recourir au mariage clandestin. Cet obstacle fut vite surmonté lorsque le maire de Pessan consentit à marier le jeune couple dans sa maison. La cérémonie religieuse eût lieu ensuite, mais dans le plus grand secret, et le mariage fut béni par Monseigneur Cheviot.

"Les quatre témoins à notre mariage", ajouta le général, "sont morts. Deux furent fusillés. . . et les deux autres déportés en Allemagne où ils moururent".

A partir de ce moment, les nouveaux mariés connurent la vie sombre du maquis. Ils vécurent en se cachant, fuyant de ville en village, sans cesse recherchés par l'ennemi. Ils ne purent jamais apparaître en public par crainte d'être pris.

"De 1941 à 1943", dit encore le général, "je vécus traqué comme un bandit". Il était un des quatre grands animateurs de la Résistance, laquelle en 1943 comprenait 250,000 hommes, sans compter les femmes.

Dans une belle conférence le 26 février, à la Salle Museum of Arts, le général de Bénouville laissa une grande et profonde impression à toute l'assistance.

Son livre "Sacrifice du Matin" dont il nous parla longuement, est un chef-d'oeuvre de la Résistance française, et ceux d'entre nous qui l'ont lu peuvent dire, avec monsieur Charles Plisnier, écrivain du journal L'Aube:

"Un très grand livre, oui, d'un écrivain de classe. Et d'un homme. . ."

**Banquet au MacDonald**

Pour souhaiter la bienvenue à M. Charles Claudon, consul de France à Vancouver, au général Guillain de Bénouville et à son épouse, un banquet fut organisé à l'hôtel MacDonald, mardi le 25 février, à 7h.15 p.m.

Avec les trois distingués visiteurs, à la table d'honneur on remarquait: Mme J. Lesaunier et Mlle Paulette Crévolin, présidente et secrétaire de l'Alliance française. Le Dr L.-P. Mousseau, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Rév. Père R. Lerouge et M. Jean Côté.

Un mot de bienvenue aux trois personnages fut présenté par Mme J. Lesaunier, le Dr Mousseau et le Rév. Père R. Lerouge, auquel répondirent, par deux courtes mais très intéressantes allocutions le général de Bénouville et M. Charles Claudon.

Les invités étaient les suivants:

Rév. Père Gaudet, o.m.i., supérieur du Juniorat, le Dr et Mme J. Boulanger, Mme A. Crévolin, Mme. G. Dame, Mme L. Foissier, M. et Mme W. Glauser, Mme L. Harvey, Mme A. Juchli, Mme J. Lambert, M. et Mme J. Lefebvre, Mme L.-D. McLaurin, Mme Harold Orr, Mme William Phillion, Mme L. Simonet, M. P.-E. Poirier, Mlle J. McIver Mlle E. Moraw, Mlle Y. Parent, Mlle A. Driscoll, Mlle G. Lefebvre, Mlle Mary Foissier, Mlle Maude Foissier, le Dr J.-P. Drouin, M. Abel Lefebvre.

## PLAMONDON

Trois de nos jeunes filles, Mlles May Richard, Emma Bossé et Elizabeth Bossé sont rentrées comme postulantes chez les RR. Srs Grises à Saint-Albert. Nous leur offrons nos meilleurs voeux dans leur vocation.

* * *

Mère provinciale des Filles de Jésus est en visite au couvent. Un petit concert en son honneur aura lieu à l'école lundi.

* * *

Pour la première fois depuis longtemps nous avons été sans grand'messe dimanche. Notre curé est encore à l'hôpital. Les Pères de la Mission du Lac-la-Biche n'ont pas pu se rendre ici.

* * *

Le bélier mécanique a défriché au moins mille acres dans les environs depuis l'automne dernier. On voit de grandes éclaircies sur presque toutes nos fermes.

* * *

Le manque de poisson dans notre grand lac nous fait voir des processions de chevaux qui servent comme nourriture pour les visons. On se demande si la rareté des chevaux se fera ressentir dans quelques années.

* * *

M. Elmer Plamondon est en train de s'installer un grand réservoir d'essence.

* * *

On apprend que la compagnie de charbon de Coal Valley a changé de main. C'est de valeur de voir une de nos grosses compagnies canadiennes-françaises disparaître. Presque chaque centre canadien avait un ou plusieurs de ses jeunes gens à l'ouvrage là.

Cours à domicile de l'U.C.C.

# La famille et la terre

## Quinzième leçon: L'agriculture familiale et l'épargne

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Nous avons vu dans la leçon précédente que l'agriculture familiale n'est pas une occupation payante. L'expérience des générations et les statistiques nous apprennent en effet que le cultivateur réussit rarement à faire un revenu supérieur au salaire de l'ouvrier non qualifié. Il semble même que cette situation défavorable soit une condition du progrès économique, car si l'agriculture assurait un revenu équivalent à celui que donnent les autres occupations d'importance équivalente, elle garderait sa main-d'oeuvre et l'empêcherait d'émigrer vers les travaux industriels.

Et malgré cette situation précaire, l'agriculture crée de l'épargne.

**L'agriculture, réservoir d'épargne**

Dans la plupart des pays de petite culture, la classe agricole constitue le principal réservoir d'épargne de la nation. La légendaire faculté d'épargne du paysan français n'a rien d'exagéré, puisque la nation française a pu surmonter la plupart de ses crises financières en mobilisant l'épargne de ses paysans. Ce qui est vrai du paysan français peut s'appliquer presque tel quel au paysan belge, allemand, écossais, tchèque, polonais ou bulgare. En Amérique, la classe agricole des régions de culture familiale est également connue pour son aptitude à produire des capitaux dès que les conditions économiques le permettent. Les dépôts dans les caisses d'épargne et les banques établies dans les milieux ruraux en font foi de même que les achats massifs de titres d'Etat ou de sociétés commerciales. Par contre, les régions de culture industrielle sont inaptes à produire de l'épargne, même si elles enrichissent quelques spéculateurs qui vont faire étalage de leur luxe dans les stations balnéaires, dans les casinos, sur les boulevards des villes d'amusement. Cette inaptitude de l'agriculture spéculative à produire de l'épargne provient de son souci exclusif de faire de l'argent liquide et de libérer rapidement les capitaux investis. D'autre part, son âpreté au gain l'incline à exploiter sa main-d'oeuvre au point que les salaires payés ne lui permettent pas de mettre quelque chose de côté.

**Pourquoi l'agriculture familiale crée de l'épargne**

Lucien Romier explique d'une façon réaliste comment l'agriculture familiale, tout en ne faisant pas d'argent, réussit à créer de l'épargne:

"L'agriculture familiale, écrit-il, ne fait pas d'argent au sens du gain spéculatif et rapide, mais elle peut faire de l'épargne par la répétition lente de génération en génération, d'efforts supplémentaires dont le fruit vient en surplus de ce qui est nécessaire à la nourriture et à l'entretien de la famille. C'est cette épargne, lente et libre, qui soutient l'ascension progressive du paysan et des siens. Il y a là un rythme très sûr, mais aussi très délicat, qui élève peu à peu la conscience de l'homme et sa dignité. Entre un paysan russe et un paysan bulgare, on reconnaît à peine une différence de race, mais la différence de caractère et d'attitude est très marquée, — différence entre un serf et un homme libre, — parce que le Bulgare a sa caisse d'épargne, tandis qu'il ne fut jamais permis au Russe d'épargner.

"Rythme très sûr mais très délicat. L'épargne paysanne, qui représente dans son ensemble une des grandes réserves du crédit national, se constitue, à la base, sur des privations modestes, sur des gains étroits et précaires. Ces privations modestes et ces gains précaires ont une valeur décisive d'ordre social et moral puisqu'ils supportent et grantissent l'élévation du paysan en dignité. Si les privations, devenues inutiles, et les gains, réduits à presque rien, ne permettent plus à l'épargne de se former, le paysan est profondément démoralisé, moins par sa pauvreté même que par la triste certitude où il est désormais de ne plus pouvoir s'élever. Faute d'un minimum d'épargne, l'agriculture familiale perd ainsi sa raison d'être. Le paysan tombe à une condition analogue à la condition servile, et comme il ne peut supporter cette déchéance, il émigre ou se révolte.

"Or, en raison de sa fragilité à la base, il suffit de peu de chose pour arrêter la formation de l'épargne paysane. Il suffit que l'Etat grève l'agriculture familiale d'impôts qui absorbent le faible surplus de gain annuel. Il suffit que des taxes successorales ou des droits de mutation mal conçus enlèvent à chaque génération le fruit de ses efforts. Il suffit qu'un protectionnisme inégal fasse enchérir les objets que le paysan est contraint d'acheter sans que le prix de vente de ses produits augmente en proportion. Il suffit que, par la surenchère des salaires industriels, la main-d'oeuvre rurale devienne trop onéreuse. Il suffit, enfin et surtout, que la concurrence de culture spéculative des pays neufs cause la mévente ou la baisse de prix des récoltes."

**Comment protéger l'épargne agricole**

L'épargne agricole, si péniblement amassée non par l'addition de bénéfices mais par l'addition de privations, a besoin d'être protégée, car elle est ce qu'on pourrait appeler le motif matériel de l'agriculture familiale. Là où le paysan ne peut mettre de côté quelques économies, soit à cause de la mévente de ses produits, soit à cause des charges trop lourdes qui pèsent sur la propriété rurale, il se décourage et laisse la terre.

Le moyen le plus efficace de protéger l'épargne agricole, c'est de l'organiser. En temps ordinaire, les capitaux amassés par les cultivateurs trouvent facilement de l'emploi dans le milieu rural. Ceux qui ont des économies les prêtent à leurs voisins, leurs amis ou leurs parents sur garantie personnelle ou hypothécaire. Ils prêtent aussi aux corps publics, fabrique, municipalité, commission scolaire. Cette forme de placement est incontestablement la plus sûre, car elle répond parfaitement à l'axiome financier: on doit placer son argent dans les entreprises qu'on connaît.

Mais il arrive qu'à certaines époques de grande activité économique les capitaux agricoles sont plus abondants et excèdent les besoins du milieu rural. C'est alors qu'il faut voir à ce qu'ils soient protégés contre les entreprises des requins de la finance. De beaux parleurs courent les campagnes pour promettre aux habitants et aux rentiers des rendements fabuleux. Ils leur vendent des valeurs qui ne valent pas le papier sur lequel elles sont imprimées, obligations de villes en banqueroute, actions de compagnies en faillite, titres de gouvernement en déficit perpétuel. L'habitant qui leur a confié le fruit de vingt, trente, quarante ans de dur travail et de privations, se réveille un bon matin à moitié ruiné.

Pour éviter de tels malheurs, il est d'une extrême importance qu'il existe dans les campagnes des organismes destinés à recevoir l'épargne agricole, à la faire fructifier dans le milieu rural ou à la placer à l'extérieur dans des titres de tout repos. C'est précisément le rôle que jouent dans nos campagnes les caisses populaires Desjardins. En protégeant l'épargne agricole les caisses populaires assurent l'ascension des familles d'habitant dans la vie sociale de la nation.

**QUESTIONNAIRE**

1.—L'agriculture familiale fait-elle des bénéfices?
2.—L'agriculture familiale crée-t-elle de l'épargne?
3.—Si l'agriculture familiale ne fait pas de bénéfices, comment réussit-elle à créer de l'épargne?
4.—Comment protège-t-on l'épargne agricole?

# Graine de semence

### La graine de semence propre signifie un meilleur profit

Il faut nettoyer et trier soigneusement toutes les graines de semence, pour en enlever les graines de mauvaises herbes, les déchets ainsi que les grains légers et ratatinés. L'expérience et les essais ont démontré que l'on peut s'attendre à obtenir un plus fort rendement par acre en employant de la grosse graine de semence bien nourrie, et saine qu'en utilisant de la graine mal nettoyée et mal triée.

Beaucoup d'endroits au Canada mettent à la disposition des cultivateurs des établissements bien outillés pour le nettoyage des semences; il peut arriver toutefois que ces établissements ne soient pas à proximité d'un certain nombre de cultivateurs, qui n'ont d'autre choix que celui de nettoyer eux-mêmes leur semence. Cependant, le crible de ferme peut accomplir un bon travail si on le fait fonctionner soigneusement. Dans la plupart des cas, la semence mal nettoyée est le résultat du manque de tamis ou de grilles appropriés, ou encore du mauvais ajustement de l'appareil. Certaines graines de mauvaises herbes sont difficiles à séparer, mais on peut enlever la plupart d'entre elles si l'on se sert de bons tamis et si l'on prend le temps de déterminer quelle est la bonne combinaison de tamis, de secousse, de poussée d'air et le taux aquel la graine passe sur les tamis.

On peut réduire considérablement la tâche du nettoyage et de la manutention de la semence sur la ferme, lorsque les moyens permettent de l'élever du nettoyeur à un coffre surélevé. On peut ramener la semence de ce coffre au crible pour un second nettoyage. Il est nécessaire de faire passer la semence par le crible de ferme au moins deux et quelquefois même trois fois. Si l'on doit nettoyer la semence une troisième fois, elle peut être élevée à un second coffre, au-dessus du premier, d'où elle peut être déversée dans le crible, au-dessous.

## Commandez vos pulvérisateurs à moteur

Il y a actuellement pénurie de camions et de pulvérisateurs à moteur pour l'application de la lotion au roténone sur les bestiaux pour réprimer les larves de l'hypoderme, ainsi que pour la pulvérisation des mauvaises herbes et d'autres fins. Les manufacturiers de camions et de pulvérisateurs à moteur recommandent de placer immédiatement les commandes pour ces machines afin de s'en assurer la livraison au début de 1948.

# Coin des COOPÉRATEURS

COOP

## «A peu près...»

Quand on fait du ménage de temps en temps, quand on fouille dans ses vieux papiers, gardés en tous cas. . . n'est-ce pas qu'il arrive de faire des trouvailles intéressantes?

C'est ce qui m'est arrivé cette semaine. Au fond d'un tiroir, au milieu de coupures de journaux, de notes écrites à la hâte sur un bout de papier, et de bien d'autres choses que je ne veux pas dire, voilà que j'attrape un petit carton jaune publié par le Cercle scientifique La flamme, au Séminaire de Québec. Qu'est-ce qu'il disait mon petit carton? Je le transcris pour vous, officiers et sociétaires de nos Caisses, pour que tous ensemble nous en faisions notre profit.

Lisez bien et lentement!

"Viser à peu près juste, c'est pour le chasseur la certitude de revenir bredouille.

Fermer à peu près sa porte, c'est risquer de se faire voler.

Se couvrir à peu près quand il gèle, c'est prendre rhume et pleurésie.

Une mère qui élève à peu près ses enfants n'en fait rien de bon.

Un père à peu près fidèle à ses devoirs mène sa famille à la ruine.

L'à peu près est criminel!

Criminel, l'ouvrier qui ne rive qu'à peu près le boulon.

Criminel, le chauffeur qui tourne à peu près le volant.

Criminel, le pilote qui dirige à peu près son navire.

Que de désastres, que de catastrophes causés par l'à peu près!

Quel club se contenterait d'un membre qui joue à peu près?

Où mène. . .

L'opération chirurgicale faite à peu près?

Le procès mené selon l'à peu près?

Le testament rédigé à peu près?

L'expérience conduite à peu près?

Supprimez l'à peu près. Visez la perfection."

Voilà ce que j'ai trouvé, perdu dans mes vieux papiers, et que j'ai relu.

Et s'il fallait ajouter à cette longue énumération que les officiers de nos Caisses vont à peu près à leurs assemblées, qu'ils comprennent à peu près leurs responsabilités, que des sociétaires sont à peu près convaincus, qu'ils se renseignent à peu près, et qu'ils s'occupent à peu près de leurs affaires et qu'ils assistent à peu près à leur assemblée générale annuelle, vous me diriez que c'est faux. Sans doute et je vous crois: aussi ai-je bien garde de le dire. Pas plus, d'ailleurs, que j'aurais l'audace de croire ou de supposer que des gérants font à peu près leurs rapports et sont à peu près fidèles à nous le faire parvenir au début de chaque mois.

Car, qui de nous l'ignore? où mènerait une Caisse conduite à peu près? Un rapport préparé à peu près?

Une année sociale va bientôt finir, une autre commencer, pour un grand nombre de nos Caisses. Voulez-vous que nous acceptions le conseil de mon carton jaune, et que, ce conseil, nous le mettions en pratique et tout de suite?

**Fais bien ce que tu fais,**
**Ne fais rien à peu près.**

Jos. TURMEL

(Revue Desjardins)

## Les coopératives d'habitation au service des travailleurs en Australie

Melbourne, Australie. — "Les coopératives d'habitation se sont avérées un tel succès en Nouvelle-Galles du Sud qu'on en compte actuellement 400 en opération. Aucun dépôt n'est requis du coopérateur. Le gouvernement garantit entièrement le prêt auprès des institutions de crédit qui financent les coopératives. Et le gouvernement à date n'a pratiquement rien perdu."

Voilà ce que vient de communiquer le secrétaire national de la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique) australienne, M. Frank McCann. La J.O.C. d'Australie est dans une large mesure responsable de la création de ces sociétés coopératives dans le Victoria comme en Nouvelle-Galles du Sud, deux Etats qui aujourd'hui possèdent chacun leur "Coopérative Housing Act."

Dans ce dernier Etat le gouvernement garantit totalement le prêt au coopérateur et n'exige de celui-ci aucun dépôt tandis que, dans l'Etat de Victoria, le gouvernement vote un certain crédit pour appuyer les coopératives en cas de faillite. C'est ce crédit qui sert de garantie aux institutions de prêt. Il a suffi tout de même pour les inciter à prêter aux coopératives à un taux d'intérêt de 3⅞% tandis qu'avant la passation de la loi en 1944 ce taux atteignait jusqu'à 8%.

La coopérative, qui doit grouper au moins 25 membres, demande sa reconnaissance officielle auprès de l'Office gouvernemental des coopératives d'habitation. Le prêt de la banque ira jusqu'à $750,000 environ pour chaque coopérative qui a besoin de quelque $5,000 par membre. C'est ce qui explique le nombre limité de membres dans chaque coopérative et qu'on en commence une nouvelle quand on a atteint la limite d'emprunt pour la première.

Les membres font leur demande pour un certain nombre de parts équivalent au coût total de la maison. Chacun commence à payer sa maison à compter d'une date fixe. Les paiements effectués avant la construction sont environ le tiers de ceux exigés après que la maison est construite.

Une telle loi, déclara M. McCann, rend possible à la grande majorité des travailleurs l'accès à la propriété. Et les jeunes travailleurs, même s'ils ne songent pas encore à se marier, ont tout avantage à prendre des parts dans la coopérative. Leur argent porte intérêt et leur contribution aide à la construction de maisons pour d'autres travailleurs. Quand eux-mêmes seront prêts, ils auront peut-être acquitté déjà plusieurs parts, diminuant d'autant les remboursements mensuels.

"Et les paiements mensuels dans ces coopératives d'habitation, souligne M. McCann, sont plus bas que le loyer qu'il faudrait payer pour une maison d'égale valeur."

La J.O.C. australienne a donc fait de ces coopératives d'habitation un de ses grands services. Dans le seul diocèse de Melbourne, elle administre cinq coopératives groupant 700 membres. A ses coopératives est attaché un bureau consultatif pour le choix du terrain et l'architecture. Elle projette en outre un plan d'assurance-feu et un plan d'ameublement coopératif.

# Les Editions Fides

## Vézine

par Marcel TRUDEL

"Vézine", de Marcel Trudel, campe dans un décor villageois typique des personages au caractère fortement dessiné. Une intrigue originale, vivante et humaine met en scène Vézine, un célibataire disgracié par la nature, espèce de solitaire attiré par la grandeur sauvage de la forêt qui s'éprend de Luce, jeune être de la lumière et de saine fraîcheur. Le père de Luce, Nelson Thibault, est le protoype du rentire qui se souvient de sa jeunesse campagnarde et sa femme, celui de la parvenue vaniteuse. Dans les coulisses, comme en arrière-plan, se meuvent les commères du village dont les odieux bavardages nouent et dénouent les destinées. Ces commères, et tous les personnages d'ailleurs, sont d'une vérité psychologique saisissante.

"Vézine" est un de ces livres que l'on savoure longuement dont il se dégage une sorte de charme rustique qui prend le lecteur et le force à retournr aux pages déjà lues pour en goûter de nouveau la saveur.

Volume de 264 pages, en vente au prix de $1.25; par la poste: $1.35. Commandez-le chez Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal.



# Caisse populaire de la paroisse de St-Paul

## Rapport financier pour l'année 1946

| RECETTES | | DEBOURSES | |
|---|---|---|---|
| Parts | $ 28,141.70 | Parts | $ 18,652.64 |
| Dépôts | 26,547.33 | Dépôts | 16,532.80 |
| Prêts payés | 32,861.69 | Prêts | 58,080.75 |
| Intérêts reçus sur prêts | 3,068.52 | Int. payés sur emprunts | 212.39 |
| Amendes | .40 | Salaires | 697.87 |
| Entrées | 12.75 | Loyer | 60.00 |
| Caisses scolaires | 23.45 | Int. payés sur dépôts | 316.04 |
| Emprunts | 15,000.00 | Dividendes payés (1945) et intérêts remboursés | 914.33 |
| Intérêts sur Bons | 324.00 | Placement | 15,000.00 |
| Fonds d'éducation | 19.00 | Dépenses de bureau | 165.00 |
| | | Caisses scolaires | 38.53 |
| | | Emprunts remboursés | 5,000.00 |
| | | Fonds d'éducation | 45.05 |
| En Caisse | 14,224.74 | | $115,715.40 |
| | $105,998.84 | En caisse | 4,508.18 |
| TOTAL | $120,223.58 | TOTAL | $120,223.58 |

**QUELQUES STATISTIQUES**

| | |
|---|---|
| Chiffre d'affaires — 1946 | $240,447.16 |
| Depuis la fondation (1939) | 752,340.87 |
| 133 prêts en 1946 au total | 58,080.75 |
| 764 prêts depuis la fondation | 195,750.52 |
| Surplus de profits — 1946 | 1,437.92 |
| Fonds de réserve | 1,479.77 |
| Capital | 87,196.07 |
| 450 membres actifs | |
| 95 prêts courants au total | 56,690.86 |
| Dividendes pour 1946 | 1,207.52 |

**Rapport du comité de crédit**

| | |
|---|---|
| 27 prêts pour constructions, réparations, achats | $14,260.00 |
| 20 prêts pour payer dettes, magasin | 5,499.00 |
| 13 prêts pour achats d'ameublements | 1,741.00 |
| 5 prêts pour achats de commerces | 9,150.00 |
| 7 prêts — divers | 829.00 |
| 72 prêts au village au montant | $31,479.00 |
| 16 prêts pour achats de machines agricoles | $ 9,348.00 |
| 16 prêts pour améliorations | 5,775.00 |
| 13 prêts pour achats et paiements de fermes | 9,530.00 |
| 12 prêts — garages, taxes, dettes, etc. | 3,010.00 |
| 7 prêts pour achats de grains de semences, fourrages | 1,400.00 |
| 64 prêts agricoles au montant de | $29,063.00 |

136 prêts ont été acceptés au montant de $60,542.00; 14 prêts ont été retirés par les membres: 12,450.00; 11 prêts ont été refusés: $12,330.00.

## La larve de l'hypoderme cause de lourdes pertes aux cultivateurs

Les hypodermes du boeuf causent une perte annuelle de plusieurs millions de dollars aux cultivateurs canadiens, en réduisant la production des produits laitiers du boeuf et des peaux pour le cuir. On estime que l'activité des mouches lorsqu'elles pondent leurs oeufs, ainsi que les effets désastreux des larves dans la chair des animaux sont la cause, dans le cas d'une grave infestation, d'une réduction de production allant jusqu'à 25 p. 100 dans le cas du lait et de 10 p. 100 dans celui du boeuf. On peut éviter ces pertes par l'application de méthodes peu coûteuses de répression. En plus des pertes pécuniaires subies par le cultivateur, la perte de lait, de boeuf et de cuir est particulièrement grave à cette époque où le Canada et les autres pays ont un plus grand besoin de ces produits.

Le meilleur moyen de combattre les hypodermes est de détruire les larves après qu'elles ont atteint le dos des animaux. Cela peut se faire en appliquant une solution contenant du roténone.

On devrait faire trois applications: la première à la mi-février pour la Colombie canadienne et vers la troisième semaine de mars pour les huit autres provinces; les deuxième et troisième traitements devraient avoir lieu à intervalles de 30 jours. La solution peut être appliquée à la main ou au moyen d'un pulvérisateur à moteur. Quand on emploie ce dernier, il faut une pression d'au moins 400 livres. Disons en passant que ceux qui désirent un pulvérisateur à moteur pour 1948 devraient en faire la commande immédiatement.

Le Feuillet spécial no 70 intitulé: "Les hypodermes du boeuf — Comment les combattre", donne des détails sur les hypodermes ainsi que les moyens répressifs. On peut se procurer ce feuillet gratuitement en s'adressant au ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa. La poudre de roténone peut être obtenue chez les grainetiers, les magasins d'aliments, les quincailleries et les pharmacies ou par l'entremise de l'agronome régional.

## Le prix des oeufs

Ottawa. — Aucune mesure n'a été prise pour augmenter les prix des oeufs que le Canada exporte au Royaume-Uni, malgré la hausse récente dans les prix des grains alimentaires.

Si saint Paul revenait parmi nous, il se ferait journaliste. Mgr de Ketteler

# La Survivance des Jeunes

## Dollard et ses compagnons

Avez-vous des cahiers avec couvertures illustrées? Oui. Mais qu'est-ce qu'il y a sur ces couvertures?... Chers amis, demandez des cahiers canadiens avec des illustrations canadiennes. Comme elle est belle celle qui représente la bataille du Long Sault!

Comme on doit être fier de son pays quand on est de la race de Louis Hébert, de Champlain, de Maisonneuve, de Pierre Boucher, de Marie de l'Incarnation, de Madeleine de Verchères, de Jeanne Mance, de Dollard des Ormeaux! Dollard des Ormeaux... c'est lui qu'on a choisi comme symbole du mâle courage et de l'esprit de dévouement, à base de foi religieuse, de notre peuple. Son nom surgit spontanément à la mémoire quand on évoque les pages épiques de notre belle histoire.

C'était au printemps de 1660. Les Iroquois étaient devenus un danger plus menaçant que jamais pour Montréal et pour toute la colonie. Alors, Dollard des Ormeaux, brave entre les braves, conçut le généreux dessein d'aller, avec un petit nombre de colons, à la rencontre des barbares. Il fait part de son projet à seize jeunes gens qui promettent de le suivre. Tous les dix-sept, après avoir reçu l'assentiment du gouverneur, M. de Maisonneuve, font leur testament, s'approchent religieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en présence des saints Autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à la mort.

Où ces braves vont-ils chercher le courage et la force? Dans les secours de notre belle et sainte religion. Il doit en être ainsi de nous. La vie est un combat continuel; les ennemis de nos âmes sont innombrables. Allons donc souvent à Jésus, dans la sincérité de notre âme, par la Pénitence et l'Eucharistie.

Le 1er mai, nos braves arrivent au Long-Sault, sur la rivière Outaouais, à près de trente milles au-dessus de l'île de Montréal. Quatre Algonquins et quarante Hurons avaient demandé et obtenu la faveur de se joindre à eux. Ils relèvent un vieux fortin et attendent l'ennemi.

Tandis que les Français sont prosternés en prière, l'alarme résonne: 300 guerriers! Tous les hommes à l'intérieur de la palissade!

L'ennemi pousse son horrible cri de guerre auquel les alliés font écho de toute la force de leurs poumons. Vingt fois les Iroquois se précipitent à l'assaut du petit fort, fait de "poteaux de bois pourris qui tremblent sous la poussée de la main". Vingt fois, au prix de pertes énormes, ils sont violemment repoussés.

Les Français n'enregistrent pas une seule perte; ils ont l'audace de trancher la tête des Iroquois morts pour en coiffer les pieux de leur palissade. Les ennemis voient l'écorce de leurs canots... ils en fabriquent des torches pour incendier le fortin. Peine perdue: impossible d'approcher! Dernière ressource: un canot vogue en toute hâte vers Sorel... il a mission de ramener 500 Agniers blottis aux îles Richelieu.

Défenseurs de la Nouvelle-France, respirez à l'aise quelques jours... avant de mourir!

Le cinquième jour, les cinq cents arrivent. Pris de panique, tous les Hurons, sauf le brave Anahotaha, enjambent la palissade et courent se jeter dans les bras de l'ennemi, criant: "Ils ne sont que dix-sept!" Les lâches! Fou de rage, Anahotaha décharge son pistolet dans le troupeau des fuyards... Et pour Dollard, quelle pénible déception que de se voir trahi par ses propres alliés!

Les ennemis sont quarante contre un! Ils reviennent à la charge: assaut général, assauts répétés d'heure en heure, tout est vain; leurs pertes grandissent, tout comme leur désespoir... Entre les attaques, Dollard et les siens tombent à genoux, implorant du Ciel force et assistance. Dès que les ennemis réapparaissent, on est debout, les armes à la main.

Enfin les Iroquois exaspérés abattirent sur le réduit plusieurs arbres. C'était habile de la part des barbares. La chute de ces arbres occasionna un grand désordre dans le fort, mais ne put ébranler les assiégés dans leur résolution de combattre jusqu'au dernier vivant.

Les Iroquois ne s'attendant pas à pareille résistance, crurent un instant que les lâches Hurons les avaient trompés, et que les Français étaient bien plus nombreux qu'on le prétendait. C'était le huitième jour du siège. Les Hurons transfuges furent questionnés de nouveau et ils affirmèrent encore que les Français n'étaient que dix-sept, qu'ils avaient avec eux un seul Huron et quatre Algonquins.

Alors, ces barbares décidèrent de périr tous au pied du fort ou de l'emporter de vive force. L'heure décisive et terrible venait de sonner. Dollard et les siens par des décharges incessantes abattent des Iroquois, mais eux s'avancent toujours; de nouveaux assaillants remplacent les blessés et les morts. Dollard jette au milieu des ennemis un petit baril de poudre auquel est ajustée une fusée. Malheureusement une branche arrête le projectile et le rejette dans le fort où il fait explosion et porte la mort au milieu des combattants. Cet accident encourage les Iroquois qui font brèche de toutes parts. Les braves restés debout se défendent comme des lions. Mais la résistance est devenue impossible, il faut mourir.

Mais les fiers Iroquois réfléchissent: "Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit, ont tué un si grand nombre de nos guerriers, comment serions-nous traités si nous osions les attaquer dans des maisons de pierres, disposées pour se défendre, et où des hommes de pareil courage se seraient réunis? Ce serait une folie; nous y péririons tous..." Ils décident de retourner dans leur pays.

Quelques-uns des perfides Hurons purent échapper au supplice des vainqueurs; l'un d'eux, Louis, revint à Ville-Marie quelques jours plus tard et raconta fidèlement l'héroïque fait d'armes du Long-Sault, "le plus beau de toute l'histoire canadienne".

Il faut au Canada la Jeunesse qui lutte,
Vaillante pour sa foi, toujours prête à souffrir,
Qui s'élance à l'assaut sans que rien la rebute
Pour défendre son Christ, toujours prête à mourir!

Regarde, ô Canada, se lever la Jeunesse,
Dollard avec les siens! Non, ils ne sont pas morts,
Vive Dieu! Sur leurs pas, une élite se presse:
Ils sont pieux et purs, ils seront les plus forts!
Gloire à ta vaillante Jeunesse!

(Cardinal Villeneuve)

**Grades 3 à 6**

1.—Nommez quelques-uns de nos grands héros. Pourquoi devons-nous en être fiers?
2.—Quel danger menaçait notre pays en 1660? aujourd'hui?
3.—Qui décida de le sauver? Aujourd'hui qui doit le sauver?
4.—Que firent-ils avant leur grand départ?
5.—Où se livra le combat? Pendant combien de jours? Contre combien d'ennemis?
6.—Le sacrifice suprême des 17 Français fut-il inutile? Expliquez.

**Grades 7 à 9**

On vous a demandé de préparer un discours sur Dollard et ses compagnons, pour la prochaine réunion patriotique. Racontez, d'une façon vivante, le combat du Long-Sault, soulignez les qualités des héros; indiquez comment nous pouvons dès maintenant les pratiquer.

**Grades 10 à 12**

Si Dollard revenait... quels ennemis devrait-il combattre?

## HIVER

En hiver, près de l'âtre où le vent gronde et pleure,
Ayant derrière nous nos ombres colossales,
Nous écoutions craquer le parquet vieux des salles
Et parfois une horloge au loin chevroter l'heure...

Puis, sous les miroirs gris qu'un reflet vert effleure,
Le long des corridors pavés de grandes dalles,
Frissonnant au seul bruit fourré de nos sandales,
Nous allions dans le froid de l'antique demeure.

Dehors tourbillonnait la neige des tourmentes
Et frileux, nous serrions nos doigts joints sous nos mantes;
Et le vent éternel emportait nos journées;

Aux vitres pâlissaient les grandes fleurs de givre;
Et le temps s'arrêtait, tout semblait las de vivre
Et dans l'ombre sonnaient des heures étonnées.

Fernand GREGH

## Pour rire

**Sagesse**

—Sergent, enfermez-moi dans une cellule de votre prison, au plus vite! Je viens de donner à ma belle-mère un coup de bouteille de ketchup sur la tête.

—L'avez-vous tuée?

—Non, c'est pour cela que je veux me faire enfermer.

* * *

**A l'asile**

Les médecins ne parviennent pas à calmer un patient qu'on vient d'amener dans un asile d'aliénés. Persuadé d'avoir avalé un cheval il crie continuellement, demandant qu'on l'en délivre.

Un chirurgien imagine de recourir à une ruse. On transporte le patient dans la salle de chirurgie et on lui donne de l'éther. Au réveil il aperçoit un cheval blanc dans la salle, et les médecins lui disent qu'il est maintenant délivré de l'animal.

Loin de se calmer, le malade de plus belle:

—Ce n'est pas celui-là. C'est un cheval noir que j'ai avalé!

* * *

**Observation en défaut**

—L'automobile qui a écrasé votre vache allait-elle très vite?

—Oh! oui, monsieur l'agent.

—Combien de milles à l'heure, à peu près?

—Ma foi! je n'ai pas regardé pendant une heure!

## Nos bons amis, les livres

Quand je m'arrête à penser à tous les livres que j'ai lus, il y en a qui me reviennent à l'esprit comme étant exceptionnels. Parmi eux se trouve la série de **"Brigitte"**.

Brigitte, une jeune fille comme nous (puisqu'elle a des défauts) nous raconte sa vie de jeune fille, de jeune femme, de maman de six enfants, dont l'éducation chrétienne occupe tous ses instants et lui procure des déceptions parfois, mais souvent de profondes joies.

Le style nous découvre la fine observation de l'auteur; l'esprit vif avec lequel elle décrit les scènes diverses de cette vie d'aujourd'hui, est original et attrayant. Ainsi, en voulant nous exposer quelle doit être la vraie attitude chrétienne devant chaque problème de la vie, Berthe Bernage nous présente Brigitte aux prises avec les difficultés; quelquefois elle se décourage, elle succombe même à la tentation du moment. Toujours elle se relève après un fervent recours à Dieu dans une prière vraie.

Quelle meilleure préparation aux joies et aux luttes de la vie que de s'assimiler ces beaux volumes de la collection **"Brigitte"**, volumes faits exprès pour nous, jeunes filles de 1947!

Florence Racine
(Assumpta)

## Le Saint Evangile

### Le IIIe dimanche de carême

EVANGILE
(S. Luc, chap. XI, v. 14 à 26.)

**En ce temps-là, Jésus chassait un démon, et ce démon était muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons. Si c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le vainque, il lui enlève toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt les lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premir. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.**

REFLEXIONS

**Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme...** Ces paroles s'appliquent au mauvais chrétien peu soucieux de faire de bonnes oeuvres. A l'époque de son baptême, le démon, qui habitait en lui, en fut chassé par la grâce: il s'en est allé de là **errer dans des lieux arides** et sans eau, c'est-à-dire, qu'en rusé tentateur l'esprit malin ne cesse point d'attaquer les coeurs fidèles exempts des souillures du monde, afin de s'établir en eux avec sa malice. Mais, dit l'Evangile, **il cherche le repos et ne le trouve pas**; parce qu'il n'a aucune prise sur les âmes chastes, et qu'il ne peut se reposer que dans le coeur des méchants. Alors il dit: **Je retournerai à la maison d'où je suis sorti.** Mais il ne viendra pas seul; il veut triompher, et pour cela il amènera, s'il le faut, avec lui sept démons encore plus pervers. Quel choc terrible se prépare pour la pauvre âme, si elle n'est pas vigilante et fortifiée! Comprenons cet avertissement salutaire. Il ne suffit pas de nous convertir à Dieu et d'obtenir le pardon de nos péchés. Craignons la rechute, qui aurait pour nous les plus terribles conséquences. Et pour cela veillons, prions, défendons les abords de nos âmes, résignons-nous au combat, enfin recourons à la protection de la Vierge Marie, et comme elle efforçons-nous d'écouter avec attention la parole de Dieu et de la mettre fidèlement en pratique.

## Pas si fort

Lucie a quatre ans. Quelle grosse sottise a-t-elle faite? Elle a désobéi, peut-être? Ce qu'il y a de certain, c'est que sa mère la gronde énergiquement: "Tu es insupportable, Lucie! Tu me fais beaucoup de peine! C'est joli de faire pleurer sa maman..." Et à mesure que l'émotion maternelle augmente, la voix va crescendo, et la petite, tout apeurée, répond d'un ton suppliant, à sa mère. Oh! maman, ne le dis pas si fort; si le bon Dieu allait l'entendre!"

Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues; la vanité rend les autres faciles.

La Rochefoucauld.

## Pour améliorer notre français

De ce fait indéniable que nous avons non seulement le droit, mais encore le devoir de parler français, je pars, pour expliquer de mon mieux, la ligne de conduite que nous suivons ici, au collège.

Possesseurs d'une langue précise, harmonieuse et chère à notre coeur nous devons parler français, et surtout parler un français pur et soigné. Hélas! il n'en est pas ainsi. Trop aisément nous mêlons à notre conversation quotidienne des mots anglais, et souvent même des expressions que l'on essaierait en vain de trouver dans un dictionnaire.

Sans doute c'est plutôt contre l'esprit de mollesse, de laisser-aller, cause des anglicismes, qu'il faudrait lutter; mais comme il faut bien s'en prendre à quelque chose de concret, nous combattons maintenant la conversation anglaise. Cette tâche de purifier notre français, repose ici, au collège, sur le "Conseil des Etudiants" récemment élu.

La nécessité est la mère des inventions; c'est pourquoi tous les cerveaux, brillants et puissants, se sont mis à l'oeuvre. Bientôt une rumeur indécise se propagea, puis soudain prit figure de certitude. Il y aurait des jetons! Vieille invention que celle-là, mais toujours pratique. Pour donner un cachet nouveau à cette ancienne coutume, de payer avec des jetons pour ses méfaits, il nous fut ingénieusement proposé que l'élève qui posséderait le plus de jetons à la fin de chaque mois, recevrait un volume. (L'auteur du projet et le donateur des volumes veulent demeurer anonymes.)

Maintenant il ne reste plus qu'à convaincre les gars que ce concours n'est pas une fin, mais simplement un moyen de développer chez nous une mentalité française et patriotique. "Qui veut, peut", comme dit un proverbe; donc si nous le voulons sincèrement, nous pouvons améliorer sensiblement notre français.

Elphège-A. Boulet.

## Biographies canadiennes

L'A.I.B.A. est à préparer une impression spéciale des biographies canadiennes publiées depuis quelques mois dans la Survivance. Pour permettre à tous les élèves de posséder la collection complète de ces biographies, l'A.I.B.A. a l'intention d'en tirer un nombre d'exemplaires égal à la demande que l'on nous en fera. Que l'on se hâte donc de faire parvenir au Secrétariat de l'A.I.B.A., 10010 - 109e rue, Edmonton, la quantité d'exemplaires que l'on désire recevoir au prix de 10 sous l'unité.

Lisez et faites lire La Survivance, organe officiel des Canadiens français de l'Alberta.

# Reproches aux catholiques de langue française du Canada

(suite de la page 1)

le signe d'une dangereuse confusion entre la langue et la foi?

Que la langue ait été pour nous, dans les circonstances concrètes où nous vivons, une protection contre les infiltrations du protestantisme qui s'exprime chez nous en anglais et contre le fléau des mariages mixtes dont la plupart conduisent à l'indifférance religieuse et à l'apostasie, les statistiques le prouvent.

D'après les rapports du recensement fédéral de 1941, 103,827 individus de race et de nom français ne se sont pas enregistrés comme catholiques. Or la très grande majorité de ces individus ont perdu leur langue et les traditions de leurs ancêtres. On en trouve 86,602 dans les provinces dites anglaises.

Laissons enfin à M. Eustace le soin de nous expliquer pourquoi la majorité des immigrants irlandais au Canada étant de foi catholique, il n'y a plus aujourd'hui, chez leurs descendants, qu'une minorité qui appartienne encore à cette foi. (D'après les statistiques de 1941, les Irlandais catholiques forment 31 pour cent de la population irlandaise du pays, et 8 pour cent de la population totale catholique.)

Si M. Eustace veut se renseigner davantage il verra, puisqu'il affirme qu'il faut voir la réalité, quels sont ceux qui, au Canada, ont essayé, avec une vigueur et une constance remarquables, de lier l'Eglise à une cause particulière; quels sont ceux qui ont affirmé et écrit que l'avenir de l'Eglise chez nous dépendait de l'influence exercée par la langue anglaise. Il verra du premier coup d'oeil, que ce ne sont pas les Canadiens français. Il pourra lire à ce sujet un discours fameux et des mémoires non moins fameux dont les textes ne sont pas perdus. Il y trouvera une abondante matière pour ses prochains articles sur The Meaning of Catholicism.

Pour notre part, nous pouvons assurer M. Eustace que nos ancêtres nous ont toujours enseigné à mettre notre foi religieuse bien au-dessus des intérêts purement nationaux, bien au-dessus de la langue et de la culture française. Mais ils nous ont appris aussi à défendre sans peur cette langue et cette culture contre les "esprits larges" qui voudraient nous en priver.

**L'unité catholique**

Puisque M. Eustace veut bien nous parler d'unité,, des "rivalités spirituelles et des préjugés" qui en empêchent la réalisation, nous nous permettrons de rappeler ici certains textes que les catholiques de ce pays auront toujours profit à garder devant leurs yeux.

Si l'on veut savoir en quoi consiste l'unité catholique (qui est universelle), par quels moyens elle peut être obtenue, il est facile de s'en instruire dans les enseignements pontificaux.

Voici un texte de Sa Sainteté le pape Pie XII qui indique clairement où trouver la solution de certains problèmes.

**"L'Eglise du Christ, fidèle dépositaire de la divine sagesse éducatrice, ne peut penser ni ne pense à attaquer ou à mésestimer les caractéristiques particulières que chaque peuple, avec une piété jalouse et une compréhensible fierté, conserve et considère comme un précieux patrimoine. Son but est l'unité surnaturelle senti et pratiqué, et non l'unité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilitante. Toutes les orientations, toutes les sollicitudes, dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et tendances particulières, qui ont leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas aux devoirs dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses voeux maternels. Elle a montré à maintes reprises, dans son activité missionnaire, que cette règle est l'étoile directrice de son apostolat universel.**

**"Et il n'est pas à craindre que la conscience de la fraternité universelle, inculquée par la doctrine chrétienne, et le sentiment qu'elle inspire ne soient en opposition avec l'amour que chacun porte aux traditions et aux gloires de sa propre patrie, et n'empêchent d'en promouvoir la prospérité et les intérêts légitimes. Car cette même doctrine enseigne que, dans l'exercice de la charité, il existe un ordre établi par Dieu selon lequel il faut porter un amour plus intense et faire du bien de préférence à ceux à qui l'on est uni par des liens spéciaux" (Encyclique "Summi Pontificatus").**

En conformité avec cette doctrine générale, le pape, dans l'un de ses messages de Noël du temps de guerre, affirmait solennellement: **"Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour l'oppression, OUVERTE OU OCCULTE, des caractéristiques culturelles et linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour en limiter ou abolir la fertilité naturelle."**

On se rappelle que l'épiscopat canadien, dans sa célèbre déclaration du mois de janvier 1945, a repris ce texte presque mot pour mot. Il a aussi, en cette même occasion, traité du problème des minorités en notre pays. Après avoir rappelé que les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue, nos évêques affirmaient: **"A cet égard, nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente qui a présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, (n'auront été supprimées), il nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques."**

La province de Québec citée en exemple à tout le pays pour le traitement qu'elle accorde à ses minorités! Voilà la plus belle réponse aux affirmations de M. Eustace. Après cela, libre à lui de reprendre ses affirmations sur l'étroitesse d'esprit des Canadiens français, sur leur "nationalisme susceptible dont ils identifient l'existence avec la religion et la langue".

C'est sans doute à cause de cette "étroitesse", de ce "nationalisme" que là où ils sont en majorité, ils accordent un traitement généreux à ceux qui parlent une autre langue et qui pratiquent une autre religion que la leur.

Quand on veut traiter de certaines questions, il est bon de ne pas mettre de côté les faits certains, les faits éclatants qui en forment, pour ainsi dire, la substance. Autrement, on risque fort de voir rebondir vers soi les mots désobligeants qu'on a voulu lancer aux autres.

Et il est au moins étonnant de vouloir donner aux autres des leçons sur l'unité catholique, de parler des rivalités et des préjugés qui lui font obstacle, après avoir lancé publiquement, contre tout un groupe de catholiques, des accusations gratuites et douteuses.

**Quelques accusations**

Pour ne pas ajouter outre mesure à cet article déjà long, nous nous contenterons de rapporter brièvement les autres accusations que M. Eustache adresse, cette fois, aux catholiques du Québec.

"La situation du Québec aujourd'hui, dans le monde catholique, est presque unique. L'étroite alliance de l'Eglise et de l'Etat qui est un modèle de celle que Laval a importée de la France d'avant la Réforme dans le Québec, tient encore. Mais l'époque à laquelle elle convenait, est passée et il est temps qu'il y ait des changements."

C'est toute une période de l'histoire qu'il faudrait rappeler pour mettre à point ou corriger ces affirmations.

Dans l'explication tâtonnante de sa pensée, M. Eustace va procéder désormais plus par insinuation que par affirmations directes.

"Dans toute société, écrit-il, où l'Eglise et l'Etat sont intimement mêlés, il y a inévitablement des abus chez le clergé." Pour le Québec, avec son atmosphère propre, "il est difficile de déterminer au juste où commencent et où finissent les abus du clergé".

Il serait difficile de dire exactement quelle est la situation la meilleure: la société fermée, repliée sur elle-même, du Québec — une société où l'Eglise et ses ministres occupent "la place la plus importante dans la vie politique et sociale"; ou bien "une société sécularisée où l'Eglise et ses religieux sont tolérés par le bras séculier, un bras qui s'étend toujours plus loin dans l'usage de son pouvoir et de son influence".

**Quelques observations**

Nous ne ferons ici que quelques brèves observations.

La société catholique du Québec, "repliée sur elle-même", se montre extrêmement ouverte à l'apostolat catholique dans le monde. Chaque année, elle envoie aux quatre coins de l'univers un nombre considérable de ses fils et de ses filles travailler au salut des âmes. On ne compte plus le nombre de leurs oeuvres catholiques sur tous les continents. Elle ne fait, en cela, que suivre ses traditions. Et quand, récemment, plusieurs diocèses du Canada ont voulu organiser chez eux l'Action catholique, c'est à cette "société fermée" qu'ils ont demandé des apôtres et des conseillers.

Il apparaît assez clairement à M. Eustace que l'Eglise en mène trop large dans la province de Québec et que cela doit changer (It is time that there were changes). Tout ce qu'il trouve à mettre dans l'autre plateau de sa balance à lui, c'est une société sécularisée, autrement dit neutre ou sans religion, où l'Etat exerce plus de pouvoirs qu'il n'en possède en réalité.

Il y a pourtant une doctrine catholique sur les pouvoirs propres de l'Eglise et de l'Etat, et sur leurs mutuelles relations. M. Eustace n'en souffle mot. On dirait qu'il l'ignore.

Le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat dans le Québec relève des autorités légitimes et compétentes en cette matière. S'il y a des changements à faire, c'est à elles d'en décider. Nous ne croyons pas que M. Eustace soit qualifié pour en parler avec sagesse et connaissance de cause. Ce n'est certainement pas en lançant des accusations contre le clergé du Québec qu'il apportera des lumières sur ce problème. M. Eustace pourra observer, lui qui tient à "voir la réalité des choses", qu'au Canada, c'est dans **la province de Québec que l'Eglise** et les parents catholiques jouissent le plus librement de leurs droits, sans faire obstacle en rien aux droits des protestants.

L'insinuation de M. Eustace sur la place première qu'occuperait l'Eglise dans les choses politiques du Québec, n'est pas conforme aux faits. C'est le parti au pouvoir qui, comme dans les autres provinces, gouverne et vote les lois qu'il croit nécessaires ou opportunes. Et quand la hiérarchie catholique intervient, c'est pour défendre les lois de la justice, de la morale, pour toutes les classes de la société. C'est là, d'ailleurs, sa fonction et son devoir. Elle ne saurait y manquer sans s'avilir elle-même dans l'esprit des catholiques. Qu'il y ait parfois des abus de la part de tel individu, de tel homme d'église, nous n'y contredisons pas. Tous les hommes, prêtres ou laïques, ne sont pas doués d'un égal jugement pratique.

Un fait est certain: le peuple renverse et rétablit au pouvoir les partis politiques qui réclament son suffrage, et il reste attaché à sa religion.

S'il est, en notre pays, un clergé qui se mêle de choses politiques, ce n'est pas le clergé catholique, pas même celui du Québec. Parmi ses membres, on n'a compté jusqu'ici aucun député, aucun premier ministre provincial. Les faits nous défendent d'en dire autant du clergé protestant chez nous et du clergé tout court en certains autres pays.

**Conclusion**

Nous avons soumis, au cours de ces rectifications, quelques faits sur lesquels M. Eustace pourra réfléchir à son gré. Puisqu'il tient à voir la "réalité des choses telles qu'elles sont", il ne voudra pas, sans aucun doute, les rejeter. S'il veut étudier certains problèmes, nous lui conseillerions de ne pas oublier les faits principaux, les faits essentiels qui y sont impliqués, et de ne pas fonder ses accusations générales sur quelques cas particuliers. C'est là une très mauvaise méthode. Et s'il veut parler des Canadiens français, qu'il commence par apprendre leur histoire et les comprendre.

Nous conseillerions encore à M. Eustace, s'il désire exercer son zèle apostolique, de travailler à christianiser les milliers de païens qui vivent en notre pays. Cela vaudra infiniment mieux que d'essayer de "convertir" des catholiques pratiquants et tout aussi désireux que lui du bien de l'Eglise.

Quant aux attaques publiques contre les catholiques de langue française, il peut en laisser le soin à certains journaux et ministres protestants qui y sont passés maîtres.

Qu'il prenne la peine d'y regarder de près; il verra que ses accusations publiques ne seront d'aucun profit, dans les circonstances où nous vivons, à l'Eglise catholique au Canada.

Au contraire.

S. P.

## "Bonheur d'occasion" au cinéma

Montréal. — La compagnie "Universal", de Hollywood, vient de retenir, pour le cachet de $75,000, les droits d'adaptation cinématographique du roman de Gabrielle Roy, **Bonheur d'occasion,** choisi comme livre du mois par la **Literature Guild of America** et dont la traduction anglaise, **The Tin Flute,** de Mme Josefson, paraîtra en avril chez "Reynold & Hitchcock", à New-York.

La maison Flammarion est à conclure une entente avec Mlle Roy pour l'édition de son ouvrage à Paris.

## Pénurie de vivres en Europe

Washington. — L'ancien président Herbert Hoover a déclaré que la pénurie de vivres en Europe était "très désespérante" et que les conditions sur le continent cet hiver étaient les pires qu'on ait connues depuis 50 ans.

M. Hoover s'est rendu chez le président Truman pour lui soumettre le rapport de son enquête en Allemagne sur l'état du ravitaillement. Le secrétaire de la Guerre, Robert Patterson, a approuvé ce rapport. M. Hoover a déclaré aux journalistes que la pénurie de vivres était "très désespérante" non seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe. Il a expliqué que le temps excessivement froid avait aggravé l'existence des Européens. Les cours d'eau sont gelés et les chemins de fer souffrent encore des effets de la guerre.

"Il est presque impossible d'assurer une distribution satisfaisante des vivres où du combustible", a dit M. Hoover. Il a ajouté qu'il soumettra un autre rapport portant sur la pénurie en Autriche. Il fera enfin un troisième rapport recommandant le relèvement de l'industrie allemande afin de permettre au peuple de se suffire partiellement à lui-même.

## Ambassadeur américain en Grande-Bretagne

Washington. — M. Lewis W. Douglas, ancien principal de l'Université McGill, à Montréal, a été nommé par le président Truman, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne.

M. Douglas occupera le poste que M. Max Gardner, ancien gouverneur de la Caroline du nord, devait aller prendre à Londres, lorsque la mort l'a frappé à NewYork, juste avant son départ.

## Les Canadiens ont dépensé près de trois cents millions en boissons alcooliques

OTTAWA. — Durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1945, les Canadiens ont dépensé la somme de $289,568,387 en boissons, soit des bières ($155,195,704), des alcools ($120,071,172) et des vins $14,301,511). Les chiffres pour l'année 1946 ne sont pas encore connus. Ci-dessous un tableau détaillant les sommes dépensées dans chaque province. La vente des vins est comprise avec celle des alcools pour la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-ouest.

La prohibition existe dans l'Ile du Prince-Edouard et la vente de liqueurs est sujette aux ordonnances médicales. Cette province rapporte une vente totale de $713,072.

| | Spiritueux | Vins | Bières | |
|---|---|---|---|---|
| Nouv.-Ecosse | $ 8,893,122 | $ 634,306 | $ 9,605,576 | $ 19,132,994 |
| Nouv.-Bruns. | 5,724,426 | 751,321 | 4,445,203 | 10,920,950 |
| Québec | 39,849,811 | 4,957,520 | 32,135,402 | 76,942,733 |
| Ontario | 33,077,408 | 6,305,603 | 63,502,831 | 102,885,847 |
| Manitoba | 5,209,650 | 813,158 | 9,275,741 | 15,298,540 |
| Saskatchewan | 5,799,646 | ........ | 7,824,033 | 13,623,679 |
| Alberta | 7,403,832 | ........ | 13,160,225 | 20,564,057 |
| Col.-Can. | 13,583,171 | 824,185 | 14,951,024 | 29,358,380 |
| Yukon | 393,317 | 15,413 | 215,203 | 623,933 |
| Ter. N.-O. | 136,799 | ........ | 80,466 | 217,265 |
| TOTAL | $120,071,172 | $14,301,511 | $155,195,704 | $289,568,387 |

## La question du drapeau national ne sera pas reprise à la présente session

(Commentaires de Pierre Vigeant à l'émission radiophonique Duvernay)

L'adoption d'un drapeau canadien est ajournée indéfiniment. Le premier ministre Mackenzie King a annoncé que la question ne sera pas ramenée sur le tapis au cours de la présente session. C'est un succès négatif pour les autonomistes au nombre desquels se rangent presque tous les Canadiens français.

On se rappellera que la question du drapeau a fait beaucoup de bruit au cours de la dernière session et que le gouvernement a finalement renoncé à son projet de doter le Canada d'un nouveau drapeau en raison du désaccord qui s'affirmait au sein de la députation ministérielle. Les impérialistes de tous les partis insistaient pour réserver à l'Union Jack la place d'honneur sur le nouveau drapeau tandis que les autonomistes réclamaient un emblème absolument original et distinctif. Les députés de langue française renonçaient sans hésitation aux fleurs de lys tandis que la plupart des députés de langue anglaise se tenaient à conserver l'Union Jack.

Les Canadiens français doivent savoir gré à la majorité de leurs représentants et tout particulièrement à la jeune équipe libérale québécoise des efforts qu'ils ont fait pour empêcher l'adoption d'un drapeau qui n'aurait pas satisfait leur légitime fierté et leur sentiment canadien. C'est grâce à la lutte qu'ils ont menée dans la coulisse, à la fermeté qu'ils ont déployée au sein de leur parti, que nous avons évité de nous voir imposer comme drapeau canadien une variation du Red Ensign.

Il n'y a sans doute pas lieu de chanter victoire et de s'abandonner à l'allégresse à cause de ce succès négatif. Le Canada ne possède pas encore le drapeau qui lui soit vraiment propre et qui symbolise sa souveraineté. En vertu d'un arrêté ministériel qui remonte au mois de septembre 1945, le gouvernement a désigné comme drapeau provisoire du session actuelle. En même temps que le Canada un Red Ensign qui ressemble beaucoup au drapeau que l'on a voulu nous imposer à la dernière session, et c'est cet emblème où domine l'Union Jack que l'on continue d'arborer. La question n'est cependant pas réglée et nous avons réservé l'avenir.

Parce que nos députés ont su jouer fermement et intelligemment de leur influence à la dernière session, la question ne reviendra pas. Au cours de la dernière session fédérale à Ottawa le gouvernement invitait le parlement à choisir un drapeau, ils avaient presque réussi à faire adopter une mesure qui aurait eu pour effet de changer la désignation de la fête du Dominion qui se célèbre le 1er juillet en fête du Canada. Les deux mesures avaient opposé autonomistes et impérialistes et ennuyé le gouvernement qui craignait une scission parmi les ministériels. On a donc composé avec nos représentants pour enterrer provisoirement les deux mesures.

Cet ajournement nous vaut un répit qui permettra au sentiment canadien de faire son chemin. Il faut en profiter pour continuer la propagande en faveur d'un drapeau purement canadien. En attendant que l'accord se fasse entre les deux principaux groupes ethniques au Canada sur le plan purement canadien, les Canadiens français ne peuvent que témoigner une froideur polie au drapeau provisoire canadien qui inclut l'Union Jack. Nous sommes tous disposés à accepter un drapeau canadien neuf et original, mais nous sommes tout aussi attachés à notre passé que les Canadiens anglais et nous n'avons pas à nous imposer plus de sacrifices qu'eux.

## Nouvelles d'Ottawa

**A Radio-Canada**

Le président de Radio-Canada annonce que cette société a pris des mesures pour réglementer les émissions des postes de radio à qui elle émet des licences.

D'après les nouveaux règlements, les postes de radio devront soumettre leurs projets d'émission et démontrer qu'ils remplissent les obligations qu'ils ont contractées en obtenant un permis de transmettre des programmes radiophoniques.

Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada exigera aussi que les postes de radio exposent quels programmes ils se proposent de consacrer aux événements de la région, quel usage ils entendent faire des talents locaux, et les programmes qu'ils se proposent d'organiser sur les questions religieuses, éducationnelles ou autres.

**Abolition d'un contrôle**

Le ministère du Travail vient d'abolir un autre contrôle de guerre. L'hon. M. Mitcheli a déposé aux Communes un arrêté ministériel qui abolit les permis de quitter un travail. Ces permis, imposés pendant la guerre en vertu des règlements du service sélectif, contrôlaient le départ de la main-d'oeuvre du Canada. Il n'était pas possible d'aller travailler dans un autre pays sans en obtenir la permission du gouvernement.

**Un nouveau trimbre-poste**

Le gouvernement canadien a émis un nouveau timbre-poste pour commémorer la première conversation téléphonique de l'inventeur du téléphone, Alexander Graham Bell, à Brantford, Ontario. Ce timbre portera l'effigie de Bell et sera vendu d'abord au bureau de poste de Brantford.



## Immigrants au Canada l'an dernier

Ottawa. — En comptant les quelque 50.000 épouses de guerre et enfants de nos militaires, les immigrants arrivés au Canada l'année dernière ont atteint le chiffre de 71,719 et représentent pratiquement toutes les races principales du globe.

Le ministère des Ressources a déclaré que ce nombre était plus de trois fois celui des immigrants admis au pays en 1945. Cette année-là, 22,722 étrangers se sont fixés au Canada.

On discute officiellement la question d'adopter des règlements moins sévères à l'égard de certaines catégories hautement recommandables de personnes. Les changements déjà accomplis dans ce domaine pour les personnes à charge et celles douées de certaines aptitudes, dans divers métiers et professions, permettent au Canada d'envisager pour 1947 un autre afflux d'immigrants. La contribution la plus importante en 1946 a été apportée par l'Angleterre de qui nous sont arrivés 51,408 immigrants. Le Japon et la Moravie n'ont fourni qu'un immigrant chacun.

## Nouveau canal de Panama

Le gouvernement américain projette de construire une nouvelle et troisième série d'écluses au canal de Panama, et il a fait examiner les échantillons de terre et de roc avant d'entreprendre les travaux. Des plans ont été dressés pour convertir le canal à écluses actuel, en un canal au niveau de la mer, et pour en construire un autre à niveau de la mer dans une autre partie de l'isthme.